LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5179 - DIMANCHE 24 MAI 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



L'ANP ET LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS DÉCIDÉS À EN FINIR AVEC LA HORDE TERRORISTE

La grande traque

Lire en page 3

Mensonge d'Etat et hôpitaux-mouroirs

L'EUTHANASIE À L'ALGÉRIENNE



Nul besoin de chiffres ou de statistiques pour émettre un diagnostic sans appel. La santé va de plus en plus mal en Algérie et les expressions empruntées à son jargon ne font plus rire. Plus que malade, le secteur agonise et ni les peintures refaites, ni les rideaux nouvellement accrochés dans les salles de soins, ne pourront voiler la réalité. Les citoyens sont révoltés, tant d'argent engrangé depuis près de vingt ans grâce aux recettes des hydrocarbures et nos hôpitaux devenus des mouroirs. Certificat descriptif, en attendant l'autopsie.

Lire en page 4



LE FLN DIVISÉ EN DEUX

Les opposants de Saâdani organisent demain un sit-in à Hydra

Lire en page 3



COUR DE BLIDA

Le procès khalifa s'enlise dans la routine

Lire en page 2



L'ALGÉRIE AU VILLAGE INTERNATIONAL DE CANNES

Parole aux cinéastes

Lire en page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

16e JOUR DU PROCÈS DE KHALIFA BANK

«Un des témoins a bénéficié d'un crédit de 56 millions de DA sans fournir un dossier!»

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

Les témoins qui se sont succédé ont nié avoir fait la connaissance ou rencontré Abdelmoumene Rafik Khalifa, ce qui a suscité l'ire du président du tribunal criminel qui a lancé en leur direction : «Connaitre Abdelmoumene Rafik Khalifa n'est pas un chef d'inculpation ! Abdelmoumene n'est pas une gale ! Je ne comprends pas pourquoi vous niez aujourd'hui l'avoir rencontré !»



Le 16e jour du plus long procès des annales de la justice algérienne relatif à la caisse principale de Khalifa Bank, qui appartenait à Abdelmoumene Rafik Khalifa s'est poursuivi, hier, au tribunal criminel de Blida présidé par Antar Menouar.

Ce dernier a poursuivi pour le 2e jour consécutif les auditions des témoins, lesquels étaient d'ailleurs inculpés lors du premier jugement en 2007, ont purgé leurs peines et sont devenus par la force de la loi des témoins.

Parmi ces derniers figurent Mokadem Mohamed qui a occupé plusieurs postes de responsabilité dans le groupe Khalifa, notamment ancien directeur de l'agence de Blida, ex-responsable à la direction de l'exploitation à la direction générale et ex-directeur de l'agence de Chéraga.

Il a déclaré au juge qu'il travaillait à la BDL de Staouéli et que c'est la motivation financière qui l'a poussé à rejoindre le groupe Khalifa : «Lorsque j'étais à la BDL je ne percevais que 23 000 dinars, alors que le premier salaire qui m'a été proposé par Khalifa Bank était de 55 000 dinars puis au fil des années, je percevais 70 000, 100 000 puis 150 000 dinars.»

Le témoin a avoué avoir bénéficié de deux prêts bancaires respectivement de 56 millions de dinars et 2 millions de dinars qu'il a utilisés notamment pour l'achat d'un véhicule et d'un appartement F4 à Chéraga car sa mère, âgée de 98 ans, ne pouvait pas gravir les escaliers de son ancien appartement sis au 4e étage à la cité de Jolie vue 2 à Kouba.

Il a tenu à préciser que «les transferts de ces sommes ont été faits depuis l'agence de Chéraga sans qu'il ne formule de demandes».

Le président intervient : «Est-ce que vous avez remboursé ces crédits et à qui vous avez-vous remis l'argent» ? Réponse : «J'ai remboursé la totalité de ces crédits après avoir vendu mon appartement de Chéraga et grâce aux retenues sur mes salaires !».

A qui avez-vous remis l'argent ? questionne le juge «A un certain Mahieddine qui occupait un poste clé à KRG !», répond le témoin «Mais ce n'est pas ce que vous avez déclaré au juge d'instruction. Vous avez affirmé au même juge que vous avez remis l'argent en espèces à Khalifa Abdelmoumene en personne, n'est-ce pas ! Vous avez cité le nom de Khalifa car il n'était pas là !» coupe le président

Le témoin a par ailleurs reconnu avoir opéré des transferts de 9 millions de dinars, 600 000 dinars et 15 millions de dinars depuis l'agence d'Oran vers la BNA et la BDL, et d'avoir chargé Mir Omar d'encaisser et ramener les chèques, et de les porter à son nom.

Interrogé sur la légalité des bons de caisse, Mokadem Mohamed a déclaré : «Les opérations effectuées par bons de caisse étaient légales !».

«Vous avez déclaré que vous avez été chargé de missions sportives au sein du groupe Khalifa. parlez-nous un peu des contrats de sponsoring des clubs des D1 et D2, lance le président

«En division une, 13 sur 16 équipes étaient financées alors qu'en deuxième division 10 sur 16 équipes étaient sponsorisées par le groupe Khalifa».

A la question de savoir si les conventions étaient conclues par écrit, il a répondu : «Oui monsieur le président !».

«C'est Abdelmoumene Khalifa qui a procédé à la conclusion du contrat en personne. Des personnalités ont pris part à cette transaction à l'instar de Maamar Djebbour qui connaît très bien le monde des sports».

Il est vite repris par le procureur : «C'est faux ! Le MCAlger au temps de l'ancien président du club Messoudi a refusé d'être sponsorisé par le groupe Khalifa car vous avez refusé de signer la convention par écrit !».

Concernant le contrat conclu avec l'Olympique de Marseille, le mis en cause a été catégorique : «C'est Abdelmoumene Khalifa qui a procédé à la conclusion du contrat en personne. Des personnalités ont pris part à cette transaction à l'instar de Maamar Djebbour qui connaît très bien le monde des sports».

Concernant le crédit bancaire relatif au sponsoring des 24 clubs de la Ligue 1 et qui était de l'ordre de 18 milliards de centimes, le témoin a clamé haut et fort : «Ces sommes colossales ont été octroyées à une personnalité responsable !»

Le deuxième témoin entendu n'est autre que l'ancien directeur de l'agence d'Oran Koras Hakim, qui a d'emblée nié avoir reçu des instructions de la part d'Abdelmoumene Rafik pour le retrait des sommes faramineuses.

Selon le même témoin, c'est le défunt Baichi Fouzi qui se présentait périodiquement pour retirer des sommes faramineuses. Il a tenu à préciser que pas moins de 1 090 écritures entre agences existaient.

Il a par ailleurs affirmé que : «Les fonds étaient transférés par avion toujours par Baichi Fouzi qui occupait le poste de premier responsable des transferts des capitaux».

Il a en outre souligné que «le taux des commissions octroyées aux entreprises étatiques était de l'ordre de 1%».

«Il n'y a jamais eu de failles au sein de l'agence d'Oran mais il s'agissait plutôt d'écritures entre sièges qui dépassaient les 1090 !»

A la question de savoir quel était le trou financier causé à l'agence d'Oran, Koras a expliqué : «Il n'y a jamais eu de failles au sein de l'agence d'Oran mais il s'agissait plutôt d'écritures entre sièges qui dépassaient les 1090 !»

Le président l'interrompt, l'expertise établie a conclu que le montant de ces écritures avoisine 45 millions de dinars !

L'intéressé réplique : «Je ne sais, pas monsieur le président !»

Il n'a pas manqué enfin de préciser que feu Baichi a, par ailleurs, retiré des sommes en devises à l'exemple d'un million de francs français, et 16 millions de dinars qu'il a donnés sur ordre de Khalifa, au MC Oran.

Le troisième témoin appelé à la barre pour donner sa version des faits est Ameur Farid, l'ancien président de la commission des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale, accusé pour corruption et d'avoir bénéficié d'avantages à titre de complaisance.

Le concerné, qui a été condamné en 2007 à trois ans de prison ferme, a reconnu avoir retiré «les intérêts estimés à plus de 500 millions de dinars de l'argent des travailleurs de la BEA vers l'agence de Khalifa d'El Harrach sur sollicitation de l'ex-directeur Aziz Djamel».

Il a par ailleurs reconnu avoir bénéficié de 4 billets gratuits de Khalifa Airways qui lui ont été offerts par Aziz Djamel suite aux dépôts des intérêts. «Je les ai remboursés au dernier centime. J'ai payé 168 000 dinars au liquidateur de la caisse principale de Khalifa Bank !».

Le quatrième témoin a être entendu est Menad Mustapha qui a occupé le poste d'ex-directeur financier au sein de la CNAS. Il a avoué avoir déposé des sommes importantes à la caisse principale de Khalifa pour la simple raison que le taux d'intérêt était plus intéressant que celui des banques étatiques.

L'intéressé qui a été, rappelons-le, condamné à trois ans de prison ferme lors de son premier jugement en 2007, a par ailleurs reconnu avoir bénéficié d'une carte de soins au centre de thalassothérapie de Sidi Fredj et d'une autre de Khalifa Airways.

Il a tenu à préciser qu'il est le frère de l'ex-joueur international Djamel Menad et qu'il ouvrait droit bénéficie de ces avantages !

Le cinquième témoin est l'ancien directeur général de la CASNOS, Boubattra Hacène, qui a écopé de quatre ans de prison ferme pour s'être rendu coupable en 2007 de plusieurs chefs d'inculpation, notamment abus d'autorité et corruption.

Il a reconnu avoir déposé pas moins de 1 000 milliards de centimes en 2001 sur décision du conseil d'administration et le ministère de tutelle était au courant de ces dépôts.

Le sixième témoin auditionné par le juge est Benyoucef yousfi, l'ex-inspecteur général au sein de Khalifa Bank, qui a reconnu avoir bénéficié d'un prêt social de 150 millions de centimes qu'il a remboursé totalement, car on lui retenait cinq millions de centimes mensuellement de son salaire. Il percevait 70 000 dinars.

Il n'a pas manqué de déclarer au président qu'il avait relevé plusieurs anomalies et carences dans la gestion interne des finances de la caisse principale de Khalifa Bank et que suite à cela, il a été muté vers Khalifa Airways et Kebbache Ghazi, l'oncle d'Abdelmoumène Khalifa, l'a sommé de cesser d'établir des rapports dans ce sens car cela pourrait porter atteinte à l'image pas seulement de la banque, mais surtout du groupe Khalifa.

Il convient de signaler que le président en charge de l'affaire procédera aujourd'hui à l'audition de Mohamed Djellab, l'ancien ministre des Finances de l'équipe gouvernementale d'Abdelmalek Sellal, qui a occupé le poste d'administrateur à de la caisse principale de Khalifa Bank.

Alors que l'audience de demain sera consacrée à l'audition de Mohamed Laksaci, le gouverneur de la Banque d'Algérie, et de son adjoint Touati qui a été accusé par Abdelmoumene Rafik Khalifa d'avoir porté un énorme préjudice à la Banque Khalifa.

R. H.

L'ANP ET LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS DÉCIDÉS À EN FINIR AVEC LA HORDE TERRORISTE

La grande traque

Au-delà même du tableau de chasse presque quotidien des unités de l'ANP dans leur lutte contre les hordes terroristes et les réseaux de contrebande transfrontaliers, il y a dans la dernière opération militaire réalisée dans les confins des wilayas de Blida, Boumerdès et Bouira une grande leçon de professionnalisme et d'humilité.



Pourtant, jamais démentie, notamment lorsque nos vaillants patriotes militaires ont déjoué le grand complot de la base gazière de Tiguentourine, il y a deux ans et demi. Jamais démentie, car notre ANP, mobilisée depuis les années 1990, aura été au cœur de batailles de survie de la Nation et de la patrie. Elle fut le dernier rempart contre les auteurs du projet de destruction du pays, ceux-là mêmes qui persistent, par d'autres moyens et autres ruses politiques, à déstabiliser encore davantage l'Algérie. Car, au-delà même de cette traque gigantesque contre les forces du Mal, il y a cette espérance qu'il existe encore cette volonté de combattre les bandes obscurantistes sur le terrain, menée par des unités de l'ANP, et avec la précieuse contribution et apport de nos services de renseignement. Une volonté qui se confirme, aujourd'hui, avec la montée des périls les plus complexes et les plus criminels. La dernière opération de l'ANP, qui a permis d'éliminer 25 terroristes membres d'Aqmi ou de Daech, survient à un moment où certains détracteurs avançaient l'idée que notre ANP s'est engouffrée dans des besognes qui ne reflètent pas ses missions traditionnelles, notamment lorsqu'elle fait écho de ses combats contre les bandes de narcotrafiquants et de contrebandiers sahélo-sahariens tout au long de nos longues frontières orientales et méridionales, et dont les connexions avec le terrorisme transfrontalier sont connues et répertoriées par tous les services secrets du monde. En fait, la bataille sur les deux fronts est plus que jamais inscrite dans la stratégie de notre ANP, d'autant que la jonction entre les deux mondes "hors la loi" est évidente. Les exemples libyens et maliens sont là pour le prouver. Certes, la victoire est significative, puisqu'elle survient à un mois du début du ramadhan, période où l'exaltation terroriste atteint son paroxysme et dont certaines informations avançaient que les chefs des hordes barbares nous préparaient des soirées terrifiantes à travers des actions d'éclats ou des attentats médiatiques. L'interception et la neutralisation de ces groupes cloisonnés dans des zones difficiles d'accès démontrent, en plus du professionnalisme des unités militaires opérationnelles aguerries par 25 ans de combat, le niveau des compétences et la qualité du travail patient de nos services de renseignements. C'est cette capacité à décortiquer, à analyser et à synthétiser les bribes d'informations sur des groupes réduits et cloisonnés, à suivre les traces et les échos, à maintenir un éveil constant et une vigilance à toute épreuve, à remonter leurs filières secrètes, qui a permis à notre ANP de détruire ces bandes et de mettre hors d'état de nuire ces groupes qui ne cessent de clamer leurs allégeances à des états-majors suspects, qu'on dénomme Aqmi ou Daesch. C'est ce travail méticuleux de nos services de renseignements qu'il faudra faire valoir comme actions préventives dans la stratégie de la lutte antiterroriste. Œuvre déjà saluée par les institutions internationales et des Etats étrangers.

Il est également vrai que ce succès retentissant et réjouissant de l'ANP ne signifie nullement la fin de ce terrorisme. Il n'est ni résiduel ni aussi fort comme il l'a été par le passé, mais il est encore vivant. Vivant, parce qu'il existe encore des sphères politiques et idéologiques qui l'inspirent. Parce qu'il existe encore des mouvances monstrueuses qui ravivent les haines et fabriquent les manipulations. Ce sont ces entités, qui se disent politiques, qui offrent les illusions et construisent des monstres. Mais cette bataille politique est-elle encore l'apanage de notre ANP ?

LE FLN DIVISÉ EN DEUX

Les opposants de Saâdani organisent demain un sit-in à Hydra

Les opposants de Amar Saâdani ne comptent pas lâcher prise de sitôt. Forts de la décision du tribunal de Bir Mourad Rais de renvoyer l'affaire au 27 mai prochain, soit le jour de la réunion du comité central, ils envisagent une action musclée demain au siège du parti à Hydra. Des centaines de personnes sont en effet attendues pour protester contre la ligne actuelle du SG. Belayat et ses alliés veulent ainsi faire pression sur la justice pour obtenir gain de cause. Longtemps affaiblie par des divisions internes, l'opposition tente aujourd'hui de mobiliser contre l'élection attendue du SG. Le cavalier seul de Saâdani ne fait pas l'unanimité autour de lui au sein du parti. Seuls les courtisans et les proches tentent vaille que vaille de défendre la ligne tracée par leur chef. Ce dernier a évité le recours au comité central - seule instance souveraine entre deux congrès- pour préparer les travaux du 10e congrès comme stipulé par les textes. Mais cette fois-ci, Saâdani aura à combattre seul tous ses adversaires qui, pour une fois, se sont rassemblés autour d'une seule et même revendication à savoir le départ du SG et éviter une victoire de ce dernier au 10e congrès. Comme au bon vieux temps, des alliances se font et se défont au gré des circonstances entre des parties qui n'ont en commun ni l'objectif ni la finalité. Plus on s'approche de la date du congrès, plus les alliances se multiplient au sein de l'opposition. Mais, une fois que l'enjeu disparaît, l'alliance s'écroule comme un château des cartes. Cela n'empêche nullement une autre alliance de prendre forme, soit en fonction d'un énième enjeu, soit simplement pour briguer le très convoité poste de SG. C'est un cercle vicieux qui a longtemps fait ses preuves au point même de prendre les militants en otage.

DES ALLIANCES DE CIRCONSTANCE PARCE QUE NON BASÉES SUR LE PROGRAMME

Mais au fond, qu'est-ce qui lie les partenaires dans ce genre d'alliance ? En tout cas, pas l'idéologie ou le programme. Mais certains enjeux politiques tels qu'un poste ministériel ou une chancellerie. On durcit le ton que l'on avait baissé pour les besoins de la cause. Chose curieuse, depuis la prise de contrôle du FLN par Saâdani, on assiste à des alliances de circonstance où les uns comme les autres font bon ménage. Bref, aucune idéologie n'est mise en pratique. Le seul programme en vigueur, c'est de s'opposer à Saâdani. Et à son programme néo-libéral-conservateur. Si Amar Saâdani a décidé de passer à l'offensive contre ses opposants, c'est qu'il se sent en position de force. Il est vrai que le temps lui a donné raison, lui qui a été le premier à déclarer la candidature de Bouteflika et à lui assurer le soutien des structures du parti. Mais vu l'obstination du groupe Belayat et son fort soutien au sein des structures organiques du parti, il paraît difficile pour Saâdani de s'en débarrasser si facilement. Saâdani, fragilisé un peu plus par les révélations de la presse française concernant ses supposés biens immobiliers et ses comptes en devises en France, a éliminé un à un tous ses opposants à commencer par Belkhadem, Belayat, Abada, Goudjil et Ziari. Avec le nouveau découpage organique créé par le SG du FLN, -création de sept nouvelles mouhafadhas- Saâdani a voulu échapper à deux périls : celui de la base traditionnelle des militants au niveau des kasmas qui n'en finissent pas avec leur grogne et leur colère, et ensuite celui des anciennes têtes ou membres qui gèrent les mouhafadhas ou bureaux de wilaya. Tout le monde sait que la composante humaine de ces deux structures échappe à Saâdani. Elles sont autonomes, libres et généralement nommées depuis une décennie, soit du temps de Benflis, soit de celui de Belkhadem. Les responsables locaux et régionaux sont devenus de vrais capitaines, qui imposent leurs vues, leurs visions, maintiennent des réseaux de clientélisme ou des liens de solidarité tribale ou clanique. Ce sont eux qui dressent les listes des candidats aux APC et autres APW. Ce sont eux qui tranchent pour les P/APC et font du lobbying pour désigner leurs sénateurs lors du renouvellement, faisant fi des recommandations et autres instructions de leur direction nationale. Ce sont encore ces capitaines qui désignent leurs représentants lors des congrès du parti, et ce sont eux qui imposent les noms au niveau du comité central. Généralement, le bureau politique fait mine de décider et de désigner, mais en fait, il ne fait qu'accepter un fait accompli selon des «partages énigmatiques» et des calculs d'équilibres. C'est cette « faille organique» que Saâdani veut éviter à tout prix, et qui explique la trouvaille du nouveau découpage qu'il a imposé sur le terrain, confiant la mission à son responsable de l'organique, Mustapha Mazouzi. Partout, c'est le démembrement: trois mouhafadhas à Batna (pour satisfaire trois tribus), à Oran, Constantine, Djelfa et ailleurs, deux autres dans d'autres wilayas. De nouvelles structures qui se créent avec des bureaux ou assemblées de quinze personnes avec un chef et des assistants, loin de toute transparence. Saâdani ne déroge point à la règle. Il joue sa survie, puisque le prochain congrès sera fait par ces mêmes personnes qui sont actuellement installées par Mazouzi. C'est d'ailleurs à cause de ces «dérapages organiques» que des contestations sont signalées un peu partout.

Hocine Adryen

MALGRÉ LA BARAKA DE LA RENTE PÉTROLIÈRE

Des hôpitaux- mouroirs !

Nul besoin de chiffres ou de statistiques pour émettre un diagnostic sans appel. La santé va de plus en plus mal en Algérie et les expressions empruntées à son jargon ne font plus rire. Plus que malade, le secteur agonise et ni les peintures refaites, ni les rideaux nouvellement accrochés dans les salles de soins, ne pourront voiler la réalité. Les citoyens sont révoltés, tant d'argent engrangé depuis près de vingt ans grâce aux recettes des hydrocarbures et nos hôpitaux devenus des mouroirs. Certificat descriptif, en attendant l'autopsie.



Djamila gît sur un matelas à même le sol. Elle doit attendre son tour avant de subir une opération chirurgicale plus ou moins urgente. Nous sommes à l'hôpital de Tizi Ouzou. Un CHU, centre hospitalier universitaire où des étudiants en médecine générale et en spécialité renforcent le personnel déjà expérimenté. De la bonne volonté, des promesses de prise en charge des malades dans le brouhaha des services des urgences. Urgences médicales, de pédiatrie ou de chirurgie, toutes les salles d'attente, tous les couloirs saturent. Les blouses blanches se mélangent. Celles venues intervenir pour un hospitalisé d'un autre service ou un parent sont plus nombreuses que les praticiens qui font face à la marée de patients. L'opérateur radio s'énerve, claque la porte et se plaint des médecins qui ne respectent pas l'organisation du travail. Quelle organisation ? sommes-nous tentés de lui demander. Devant sa porte, des dizaines de fracturés et autres souffrants brandissent une ordonnance pour obtenir un cliché. Anarchie. Tous veulent passer en premier, aucun numéro ni ordre logique en fonction de l'urgence pour mettre un peu de discipline. Le manipulateur radio proteste. Les malades attendent.

Aide-toi, Dieu t'aidera

Plus loin dans le couloir, Djamila garde les yeux grands-ouverts pour guetter à partir du sol, l'infirmière, la femme de ménage ou le chirurgien qui voudra bien la renseigner. Sa fille, qui l'a accompagnée, a été chargée d'aller récupérer les résultats d'analyses sanguines pour «gagner du temps». «On nous a aussi conseillé d'aller chez le privé pour le scanner afin de faire plus vite aussi…» nous confie cette vieille dame qui réprime la douleur de son abdomen par de pudiques grimaces silencieuses. En 2015, les structures publiques de santé d'Algérie orientent les patients vers l'extérieur pour effectuer de coûteux examens pendant que les politiques se vantent de maintenir la gratuité de la médecine. Scandaleux ! Le vieux Lakhdar, dans un français bien scolaire fulmine : «Ils se soignent à l'étranger, comment voulez-vous qu'ils s'occupent d'améliorer l'état et le fonctionnement de nos hôpitaux.» La messe est dite.

Paramédical et paranormal

Nous sommes cette fois-ci à l'hôpital Mustapha d'Alger.Encore des cris, un agent de sécurité intervient. Le jeune homme ne se laisse pas intimider. Il jure qu'il portera plainte si son vieux père venait à pâtir de la négligence du personnel paramédical. Djillali, la trentaine passée, nous raconte ce qui l'a poussé à s'emporter contre les infirmières. Son père est diabétique et aucun contrôle de sa glycémie n'a été opéré depuis la veille. Il est presque 17 H : «Il a fallu que je demande au médecin de garde si son diabète n'était pas en cause dans la dégradation de son état pour que ce dernier se rende compte qu'aucun dextro n'a été effectué depuis près de 24 heures. Ils laissent mon père mourir et m'envoient des gros bras quand je me révolte.C'est cela l'hôpital algérien ?» Nous déclinons notre identité et notre profession, l'agent de sécurité hausse les épaules et déclare qu'on l'a appelé mais qu'il comprend la colère de Djillali. En ajoutant que c'est tous les jours ainsi. Le docteur, informé de notre présence, s'approche et nous prie de ne pas le citer : «Ils ne me le pardonneraient pas mais je vais vous le dire : les conditions de travail sont catastrophiques, nous soignons tant bien que mal mais c'est l'administration qui sabote la médecine, c'est voulu.On ne peut même pas faire une remarque aux personnel paramédical, il y a des clans, des relations mystérieuses…»

Silence !

Ahcène vient de sortir du CPMC, le centre Pierre-et-Marie-Curie de ce même hôpital. Bredouille. Il attend depuis plus de trois semaines pour un rendez-vous en radiothérapie. «Je ne sais pas si c'est pour nous donner le temps de crever.» Sa réplique nous fait froid dans le dos. L'euthanasie à l'algérienne ? Des cancéreux sans soins. Le ministre a pourtant fait savoir qu'ils étaient désormais pris en charge. Mensonge d'Etat. Les cancéreux sont abandonnés à leur sort. Ils cherchent une connaissance, un bienfaiteur pour un rendez-vous pas trop éloigné. On parle de deux mois minimum pour une séance de radiothérapie. Autre scandale. Nous voulons une version officielle : «Vous ne pouvez pas interroger le pesonnel sans une autorisation préalable du directeur de l'établissement ; s'il vous plait, je vous demande de quitter les lieux.» Cette fois, ils ont été rapides, efficaces pour…chasser la presse, mauvais témoin. Une presse trop souvent complaisante à cause peut-être du respect qu'elle voue aux praticiens, malgré tout. Mais ceux-là sont victimes, comme leurs patients, du silence, de la chappe de plomb. La santé va très mal en Algérie, un constat. N'en déplaise au ministre de tutelle qui a été maintenu. Il faudra que cela change.

Nordine Mzalla

BENFLIS RÉUNIT SES MILITANTS DE L'EST À CONSTANTINE

«Notre action s'inscrit dans l'opposition nationale»

A MOINS de trois semaines de la tenue du congrès constitutif de son nouveau parti, prévu les 12 et 13 juin prochain à Alger, Ali Benflis a réuni hier à Constantine ses pairs de l'Est. La virée dans la région du candidat malheureux à la dernière présidentielle s'inscrit dans le cadre des congrès régionaux qu'il tient depuis le début du mois en cours à travers le territoire national, en vue de préparer les assises nationales du congrès constitutif de son parti Talaie El-houriyet. Devant un parterre constitué notamment d'anciens députés et d'ex-élus locaux, l'hôte de Constantine a minutieusement préparé un discours en présence de représentants de 14 wilayas de l'est du pays. Devant une majorité transfuges de l'ex-parti unique, l'ex-secrétaire général du FLN a tenu à décortiquer la crise à multiples facettes à laquelle fait face le pays.

Le coordinateur national de la future formation politique a d'emblée inscrit l'action future de son parti dans le cadre de l'opposition nationale, une opposition qu'il qualifie de « légale et pacifique, attachée à la recherche d'un consensus dans la gestion des affaires vitales pour la nation ». Une opposition, a-t-il poursuivi sous les applaudissement d'une salle acquise à ses thèses, qui s'inscrit aussi dans une volonté de défense « d'une voie réformatrice, rénovatrice, rassembleuse, consensuelle et apaisée », une des voies à même de permettre au pays « d'éviter les perturbations et l'instabilité et d'épargner à notre peuple la discorde et la division », a-t-il dit. Mettant en exergue le droit constitutionnel, impératif et inaliénable de la pratique de celle-ci, l'orateur dira ainsi que « l'opposition ne devrait souffrir d'aucune atteinte sous quelque forme que ce soit et de quelque source que ce soit ».

Articulant son intervention autour de trois axes principaux pour établir « son » constat à l'origine de trois impasses d'une « exceptionnelle gravité » auxquelles est confronté le pays : politique, économique et sociale.

En fin connaisseur des pratiques du pouvoir, l'ex-chef de gouvernement a développé les trois axes dans un discours, pour le moins que l'on puisse dire, à cheval avec le vécu «amer» des Algériens. En politique, Benflis accuse le régime en place de refuser de reconnaître une impasse sans précédent, un régime qui en plus «se complaît, selon l'hôte de la ville des ponts, dans une attitude de déni inexcusable à l'égard de cette crise.

La crise économique est quant à elle, visible et avérée, dira Benflis. Son ampleur n'a d'égale que l'état de totale impréparation du régime à faire face aux retombées périlleuses de la crise énergétique mondiale actuelle et « son incapacité à en amortir les chocs dans les conditions les moins pénalisantes pour le développement économique et social du pays ».

Enfin, une impasse sociale qui révèle, selon le transfuge du parti du FLN, que les politiques publiques réduites à « l'achat de la paix sociale au moyen desquelles le régime politique pensait pouvoir acheter sa seule survie n'auront, au bout du compte, servi à rien».

«Des cercles occultes se sont emparés de pouvoirs que leurs titulaires n'exercent plus»

Benflis ne manquera pas non plus de pointer un doigt accusateur sur les multiples tentatives du régime de dénigrer toute action visant à le critiquer. Il dira à ce propos que le régime politique en place, les clientèles qu'il a mises à son service et les groupes d'intérêts, d'influence et de pression sur lesquels il s'appuie dans la quête d'une pérennité qu'il sait déjà perdue, refusent de regarder la réalité en face. Se contentant des fois, dira-t-il, de proférer avec une forte dose d'inconscience et de légèreté « les accusations d'atteinte à la sécurité nationale et d'intelligence avec l'ennemi et donnent l'alerte contre l'intrusion de mains étrangères ».

L'homme, âgé aujourd'hui de 71 ans, n'a pas raté aussi l'occasion de son passage devant près de trois cents militants de son parti qui s'annonce désormais révélateur d'une action politique opposée au pouvoir en place, pour vilipender la vacance du pouvoir. Il dira à ce propos que « le pouvoir est vacant, tout comme le centre de la décision nationale est déserté ». Des conditions qui font que personne ne devrait s'étonner à voir des cercles occultes s'emparer de pouvoir que leurs titulaires n'exercent plus, citant au passage avec ironie les mystères ayant plané autour du dernier remaniement ministériel, qui révèle aussi, selon l'orateur, « l'improvisation débridée et la légèreté dans la gestion des affaires de l'Etat ».

Ce faisant, Benflis s'est toutefois dit ne pas verser dans la surenchère et qu'il n'adopte pas de positions extrêmes et qu'il n'exagère pas. « Je pense que c'est mon devoir de dire que la situation du pays est dure, amère et lourde de périls et de menaces», a-t-il précisé en donnant rendez-vous à ses pairs au début du mois prochain pour une rencontre devant marquer la naissance officielle de sa formation « Talaie El-Houriyet » qui se veut pionnière des libertés.

Amine B.

RÉALISATION D'USINES DE LOGEMENTS PRÉFABRIQUÉS

Des entreprises étrangères appelées à la rescousse

L'expertise algérienne en matière de réalisation de locaux à usage d'habitation est désormais un vain mot, étant donné que des usines de préfabrication de logements verront bientôt le jour en Algérie.



Cette intervention des entreprises étrangères verra le jour à la faveur de l'appel national et international à manifestation d'intérêt lancé par le ministère de l'Habitat , de l'Urbanisme et de la Ville pour la réalisation de logements produits selon des procédés de construction industrialisée que ledit ministère a émis récemment.
Neuf entreprises étrangères sont d'ores et déjà retenues à l'issue de l'étude effectuée par le Centre national d'études et de recherche intégrés du bâtiment (CNERIB) des 131 offres qui ont été déposées.
Les sociétés retenues vont s'associer avec des sociétés algériennes, dans le cadre de la règle 51/49 % du capital régissant l'investissement étranger en Algérie, pour créer des usines de préfabrication de logements.
Concernant les identités des entreprises sélectionnées, elles sont de nationalités chinoise, émiratie, turque, italienne et espagnole. Ces sociétés étrangères vont se doter d'une usine automatisée pour pouvoir faire de la préfabrication totale.
Elles doivent aussi brasser tous les corps d'état secondaires.
Mais avant tout, une short-list sera établie à partir de ces 9 entreprises avant la fin de juin prochain, et ce, après un avis de présélection nationale et internationale restreinte.
Ensuite, les entreprises qui seront définitivement retenues doivent créer des joint-ventures avec des entreprises algériennes, conformément à la règle 51/49 % du capital régissant l'investissement étranger en Algérie.
La demande exprimée en logements en Algérie est estimée à 1 226 178, a indiqué en février dernier une source responsable au niveau du ministère de l'Habitat.
Pour Alger, les autorités comptent sur la récupération des assiettes dégagées après le relogement des habitants des bidonvilles.
Le foncier constitue le plus grand frein à la construction de logements inscrits dans le cadre des problèmes publics de l'habitat. Le problème est notamment récurrent dans les grandes villes, notamment à Alger.

Kamel Aït Bessaï

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

Arrestation de 21 contrebandiers dans le sud du pays

PAS MOINS de 21 contrebandiers ont été arrêtés et divers produits destinés à la contrebande ont été saisis lors de plusieurs opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le sud du pays, et ce dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Des détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6e région militaire) ont intercepté, les 21 et 22 mai 2015, 21 contrebandiers et ont saisi un camion, un véhicule tout-terrain, une moto, 10 tonnes de ciment, 580 litres de carburant, 950 kilogrammes de denrées alimentaires, 23 détecteurs de métaux et trois téléphones portables», précise la même source.
Au niveau de la 5e région militaire, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tébessa, de Souk Ahras et d'El-Tarf «ont saisi une quantité de carburant s'élevant à 16 236 litres destinée à la contrebande», ajoute le communiqué. De même, les éléments des garde-frontières de Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2e région militaire) «ont mis en échec une tentative d'introduction de 90 kilogrammes de drogues et une tentative de contrebande de 4.365 litres de carburant», note le MDN. Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El-Oued (4e région militaire) «a saisi une quantité de 2 480 litres de carburant destinée à la contrebande». A Djanet, un autre détachement «a appréhendé 88 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», conclut la même source.

R. A

PRÉVUES LE 26 DU MOIS EN COURS

Le CLA appelle au boycott des élections des œuvres sociales

DÉNONÇANT les irrégularités constatées dans la gestion des œuvres sociales de l'éducation nationale, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a décidé de boycotter le prochain scrutin, prévu le 26 du mois en cours, pour l'élection des membres de la commission nationale.
C'est ce qu'a affirmé un communiqué rendu public par le CLA, qui revendique la décentralisation de la gestion des œuvres sociales pour permettre aux travailleurs de l'éducation de gérer eux-mêmes leur argent et de «mettre fin à la mafia qui l'entoure». Le CLA appelle tous les travailleurs du secteur de l'éducation à «un boycott massif des élections, qui auront lieu le 26 mai, concernant le renouvellement des commissions de wilaya et de la commission nationale» qu'il accuse de «dévorer l'argent des œuvres sociales avant même de consulter les travailleurs, seuls capables de juger la gestion actuelle». «Ils nous ont promis une commission d'enquête et d'inventaire sur l'ancienne gestion, la transparence dans la gestion avec des comptes-rendus aux travailleurs, au moins une fois par an, avec l'affichage du bilan annuel, une solidarité nationale entre les travailleurs du secteur de l'éducation nationale», écrit le CLA, qui constate que rien n'a été fait. Il préconise le boycott des élections pour ne pas «cautionner la dilapidation des biens des travailleurs».

L'argent des travailleurs va à Peugeot et aux agences de voyages

Dans son communiqué, le CLA constate qu'« après trois ans de gestion opaque, aucune promesse n'est tenue et les premiers bénéficiaires de l'argent des travailleurs sont les concessionnaires de voitures, particulièrement Peugeot, qui a fourni 4 550, ainsi que voitures et les agences de voyages».
Un fait qui pousse le syndicat à tirer la sonnette d'alarme en vue d'attirer l'attention des travailleurs et des responsables du secteur sur la dilapidation de l'argent des œuvres sociales.
Le CLA rappelle, par ailleurs, que le budget annuel des œuvres sociales est de 1 500 milliards de centimes, dont 1 250 milliards pour la commission nationale et le reste pour les commissions de wilaya. Par ailleurs, le budget de fonctionnement de ses commissions s'élève à 15 milliards de centimes, les dépenses pour les activités culturelles et sportives sont de 65 milliards de centimes, le montant des crédits octroyés pour l'acquisition de véhicules est de 227,5 milliards de centimes et celui octroyé pour l'acquisition de logement est de 300 milliards de centimes, alors que le montant des primes de départ à la retraite est de 375 milliards de centimes. Le CLA précise également que «le budget de la solidarité nationale est de deux milliards de centimes et celui des opérations chirurgicales de 10 milliards de centimes. 400 milliards de centimes sont investis dans des projets qui n'ont pas eu lieu encore, tandis que chaque membre de la commission nationale et de wilaya touche plus de 2 5 000 DA par mois pour une moyenne de cinq réunions».

Lynda Louifi

ASSASSINAT D'UN CITOYEN À OULED AISSA (BOUMERDÈS)

La gendarmerie arrête 10 personnes dont un terroriste repenti

Les enquêteurs de la Gendarmerie nationale ont arrêté une dizaine de personnes dont un terroriste repenti, dans le cadre des investigations sur l'assassinat d'un citoyen dans une cafétéria à Ouled Aissa, dans la wilaya de Boumerdès.
Les gendarmes de la section de recherches de Boumerdès viennent de présenter devant au procureur de la République de Dellys dix personnes dont un terroriste repenti, âgées de 25 ans à 60 ans, pour «association de malfaiteurs, assassinat, menaces, aide et assistance à un groupe terroriste et non-dénonciation de criminels».
Huit d'entre elles, dont le terroriste repenti, ont été mises sous mandat de dépôt, une sous contrôle judiciaire et une personne a été citée à comparaitre à une audience ultérieure.
Rappelons que dans le cadre d'une enquête suite à l'assassinat d'un citoyen dans une cafétéria au centre-ville d'Ouled-Aïssa par les terroristes, les investigations des gendarmes de Boumerdès ont conduit à l'interpellation de quatre des mis en cause.
Poursuivant les investigations, les gendarmes ont interpellé les cinq autres mis en cause ainsi que le terroriste repenti.
Les terroristes qui tentent de relancer les attentats butent sur la détermination de l'Armée nationale populaire et des forces de sécurité qui réussissent à réduire la capacité de nuisance des organisations terroristes sévissant toujours dans notre pays.
Le récent succès enregistré par l'ANP à Bouira, en éliminant 25 terroristes et récupérant un véritable arsenal de guerre témoigne de la détermination de l'ANP et des forces de sécurité à lutter contre le terrorisme.
Cette opération militaire menée par l'ANP a acculé les terroristes à la fuite comme le prouve le fait que les quelques survivants ont abandonné leur nourriture sur les lieux.Les tentatives de ce qui est appelé «l'Etat Islamique», ou Daech, de sévir en Algérie, ont été vouées à l'échec par l'Armée nationale populaire et les forces de sécurité. Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) est poussée dans ses derniers retranchements et El Mourabitoune» tente, sans succès, de s'installer en territoire national pour tenter de relancer les attentats terroristes, notamment dans le sud du pays.
Cependant, la situation en Libye où Daech occupe quelques superficies du territoire libyen, impose le renforcement de la vigilance aux frontières afin de mettre en échec toute tentative de cette organisation terroriste d'accéder au territoire algérien.

F. Sofiane

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 114 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla informe qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières de l'appel d'offres national restreint n° 17/2015, concernant **la réalisation salle de sport au lycée Kacem Naït Belkacem,** le projet est attribué comme suit :

Désignation	Entreprise	NIF	Montant	Délai	Note technique	OBS
Salle de sport au lycée Kacem Naït Belkacem	Beddiaf Miloud	198130010007351	26.329.808.70	12 mois	76	Moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ouargla, un recours porté dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou dans *le BOMOP*, et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010.
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de la Direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla, au plus tard **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2015/ANEP N° 326 635

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 114 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction des équipements publics de la wilaya de Ouargle informe qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières de l'appel d'offres national restreint n° 16/2015 du 12/03/2015, concernant la **réalisation salle de sport au lycée Mbarek El-Mili Ouargla,** le projet est attribué provisoirement comme suit :

Désignation	Entreprise	NIF	Montant	Délai	Note technique	OBS
Salle de sport au lycée Mbarek El-Mili Ouargla	Beddiaf Miloud	198130010007351	26.329.808.70	12 mois	76	Moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ouargla, un recours porté dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou dans *le BOMOP*, et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010.
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de la Direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla au plus tard **trois (03) jours,** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2015/ANEP N° 326 633



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° /CET.D/2015

Dans le cadre du programme (FSDRS-2013) pour :
REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CET DE DJANET
Le wali de la wilaya d'Illizi, représenté par le directeur de l'environnement, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet :
Réalisation de centre d'enfouissement technique à Djanet (modifie)

Les entreprises intéressées et qualifiées -4ème catégorie et plus -(activité principale ou secondaire en travaux publics) pourront retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'environnement de la wilaya d'Illizi, contre un paiement de **2 000,00 DA.**
Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres comme suit :

I- Offre technique :
1. Déclaration à souscrire datée, signée et paraphée, et déclaration de probité remplie, signée et paraphée.
2. Le cahier des charges (offre technique) cacheté et signé sur toutes les pages indiquées
3. Réhabilitation et classification professionnelle certificat de niveau quatrième (04) et de l'activité ou plus, principale ou secondaire dans les travaux publics, en cours de validité.
4. Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou accompagnée d'un échéancier en cas de dette en cours de validité. Copies légalisées des mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité.
5. Statut fondamental de l'établissement des entreprises concernées.
6. Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité.
7. Copie légalisée du registre du commerce.
8. Copies légalisées des bilans fiscaux des 3 dernières années (2011-2012-2013)
9. Planning prévisionnel d'exécution des travaux signé.
10. Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet, appuyée par des justifications.
11. Liste de l'encadrement du projet appuyée par des justifications de diplômes et déclaration aux services de la CNAS.
12. Références professionnelles de l'entreprise établies par les maîtres d'ouvrage, années de certificats de réussite du projet (CET).
13. Copie de dépôts légalisés des comptes sociaux pour les entreprises concernées.
14. Numéro d'identification fiscale.

2- Offre financière :
- Lettre de soumission datée et signée
- Bordereaux des prix unitaires en lettres et en chiffres, et devis quantitatif et estimatif remplis, datés et signés.

Observation : tous les documents doivent être signés, légalisés et en cours de validité.

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'environnement de la wilaya d'Illizi le **trentième (30ème) jour** avant **12h00**, à compter de la première date de parution du présent communiqué dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*.
Les offres technique et financière devront être distinctes et contenues dans des enveloppes séparées avec indication pour chaque pli «**Offre technique**» et «**Offre financière**». Ensuite, elles seront mises dans une seule enveloppe, sous double pli. L'enveloppe de l'extérieur sera anonyme et ne devra contenir que la mention :

A M. LE DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA D'ILLIZI
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° /2014
RÉALISATION DE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE À DJANET
(SOUMISSION À NE PAS OUVRIR)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois plus la période de la préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.
Toutes les offres doivent être déposées **le trentième (30ème) jour**, à compter de la première date de parution du présent communiqué dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP.*
L'ouverture des plis techniques et financiers se fera le même jour à **14h30,** en séance publique, au siège de la Direction de l'environnement de la wilaya d'Illizi.
Au cas où il s'agirait d'une journée fériée ou de repos, le dépôt et l'ouverture des plis s'effectueront le premier jour ouvrable suivant, à la même heure.

Observation :
- Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture technique et financière
- Les soumissionnaires dont les dossiers sont incomplets lors de l'ouverture sont invités à les compléter, à l'exception des pièces concernées par la notation (évaluation des offres), et ceci dans un délai maximum de **10 jours** à compter de la date de l'ouverture, sous peine de rejet de leurs offres conformément à l'article 122 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel
n° 12-23 du 08/01/2012 portant réglementation des marchés publics.

***Le Jeune Indépendant* du 24/05/2015/ANEP N° 326 692**

MÉDÉA

Manœuvres nationales de simulation d'un séisme à Boughezoul

Des manœuvres nationales de simulation d'un séisme de forte intensité ayant frappé la zone de Boughezoul (Médéa) et Oussera (Djelfa) et causé d'importantes pertes humaines et matérielles, vont se dérouler aujourd'hui, en présence des services concernés et d'observateurs internationaux.

De notre correspondant, Nabil. B



Les manœuvres qui vont nécessiter l'engagement des équipes de soutien et d'intervention rapide de la Protection civile de 44 wilayas, de 2 brigades de l'unité nationale d'instruction d'El-Hamiz et des brigades de l'Armée nationale populaire (ANP), sont organisées sous la houlette de la Direction générale de la Protection civile et sont dénommées SEISMEX 2015.
Selon les organisateurs, l'objectif recherché à travers ces manœuvres est de renforcer le niveau de préparation des capacités techniques des équipes d'intervention en cas de catastrophes, afin de garantir les conditions pour une meilleure coordination entre les différents secteurs dans l'organisation et l'acheminement des secours. Ce qui doit permettre de tester l'efficacité de la préparation des équipes lors d'une situation réelle de survenue d'un séisme en utilisant en même temps les moyens terrestres et aériens. A ce titre, un scénario d'un séisme de forte magnitude ayant touché la partie steppique sud de la wilaya de Médéa (Boughezoul) et d'Oussera (Djelfa), causant des pertes humaines et matérielles, a été conçu afin de tester les capacités opérationnelles des équipes de secours et d'intervention, de sauvetage des personnes blessées ou encore emprisonnées sous les décombres. **N. B**



FOIRE DE LA PRODUCTION LOCALE À MÉDÉA

Le produit local en Promotion

LA 3e ÉDITION de la Foire de la production locale, qui a ouvert ses portes aux visiteurs mercredi matin, à la grande salle omnisports du Complexe sportif, en présence du wali, des élus et de nombreux représentants de chefs d'industries, est une opportunité de promouvoir le produit local.
Une cinquantaine de stands représentant les différents secteurs d'activités ont été érigés dans la spacieuse salle des expositions, où divers produits industriels, semi-industriels, matières premières sont exposés à la vente, a-t-on constaté.
En effet, les produits proposés proviennent de différentes industries, dont l'industrie pharmaceutique (SAIDAL), l'industrie de la chaussure, les industries de transformation agroalimentaire (ONAB, Moulins de Ksar El-Boukhari), des pompes et vannes de Berrouaghia, des radiateurs de chauffage central (Médéa), des cuves agroalimentaires et pharmaceutiques en cuivre, des emballages en carton, des meubles et menuiserie aluminium, etc.
Outre le fait que les produits exposés soient issus des fabriques locales, la participation d'opérateurs venus d'autres régions dont celle du groupe Osmose de Tizi Ouzou – spécialisé dans la production de détergents et détartrants, il compte une gamme de 7 articles – la société Condor – présente avec un éventail de produits électroménagers, électroniques, Smartphones et tablettes, a été appréciée par les visiteurs.
De nombreux organismes de financement, d'assistance et d'orientation des investisseurs (ANSEJ, CNAC, ANDI, université, CAAT, BADR, formation professionnelle), étaient présents à la manifestation.
Seul bémol pour cette édition, indique-t-on, le changement intervenu à la tête de la Chambre du commerce et de l'industrie de Médéa, la veille de la tenue de la foire. Une décision qui n'a pas été très bien perçue par un certain nombre d'adhérents. On soutient, en effet que le directeur limogé a, à son actif, une gestion rigoureuse des finances de la chambre puisqu'il a réussi à équilibrer son budget après avoir épongé son déficit estimé à plus de 1,5 milliard de centimes.
De notre correspondant, Nabil B

TRAVAUX DE MODERNISATION DU TERMINAL À CONTENEURS DP WORLD, PORT D'ALGER,

Différents volets du chantier sont déjà réalisés

PLUS DE six ans après la conclusion du partenariat avec Dubai Port World, le plan de modernisation du terminal à conteneurs du port d'Alger va enfin connaitre un début de changement au niveau de la plate forme réservée à l'installation des nouveaux équipements modernes pour les activités de transbordement des conteneurs. Les travaux de consolidation des terres pleins du terminal à conteneurs du port d'Alger sont actuellement en cours et ils sont réalisés par Cosider et supervisé par l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Différents volets du plan de réalisation ont été déjà finalisé notamment, l'installation du chantier, la campagne d'études géotechnique, la réalisation de six plates formes d'essai, le décapage de bitume ainsi que les travaux de consolidation par colonne ballastées et leur mise en place. Faut-il rappeler que le business-plan de DP World El Djazaïr, une joint-venture créée par l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) en association avec Dubaï World Port, prévoyait justement des travaux de modernisation du terminal à conteneurs.
Le plan de modernisation du terminal à conteneurs du port d'Alger, va permettre une efficacité logistique. Il s'agit également de la mise en place d'un système de gestion informatique et surtout l'acquisition de 6 portiques de déchargement de haute qualité et de 12 grues portiques de gerbage (RTG).
Un programme d'équipement qui devrait permettre de multiplier par trois (3) la productivité et le volume des conteneurs traités. De 10 conteneurs par heure traités actuellement, la productivité devait passer à 25-30 conteneurs/heure, soit un objectif annuel de près d'un demi-million de conteneurs traités à atteindre.
Le contrat de partenariat signé entre l'EPAL et DP World stipule, que les autorités algériens devaient prendre en charge financièrement les travaux d'aménagement, confié à l'entreprise portuaire d'Alger. Après la finalisation des travaux, DP World El Djazaïr devra procéder aux opérations de mise en place des équipements du terminal à conteneurs. Faut-il souligné que la réalisation d'un terminal à conteneurs intervient dans l'objectif d'anticipation sur les besoins de productivité engendrés par la croissance d'un pays. C'est d'ailleurs le cas en Algérie, car les infrastructures du port d'Alger ont connu une congestion suite à un ralentissement dans le mode des actions portuaires aggravé par une croissance positive des opérations d'importations qui se traduisent automatiquement par une pression au niveau des ports. La modernisation du terminal à conteneurs permis d'accroître les capacités de stockages des conteneurs, le traitement rapide du navire et le transfert aussitôt des conteneurs.
A ce propos, il est expliqué techniquement qu'un terminal conteneur est une infrastructure portuaire spécialisée dans le chargement et déchargement des conteneurs transportés. Il comporte ordinairement une darse avec un grand tirant d'eau; un quai pour l'amarrage; des portiques, grues et chariots cavaliers; des réseaux de transport permettant l'inter-modalité (routes et voies ferrées) et une surface consacrée à l'empilement des conteneurs.

A.Timizar

EN PRÉVISION DE LA CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGE 2015

Les préparatifs vont bon train

LES PRÉPARATIFS de la campagne moissons-battage 2015 vont bon train à l'échelle de la wilaya d'Annaba aussi bien du côté des céréaliculteurs que de celui de la direction des services agricoles (DSA). Prévue pour débuter vers la fin de la première semaine du mois de juin, cette campagne concernera 14 000 hectares de céréales, toutes variétés confondues. L'optimisme ne sera pas au rendez-vous pour les céréaliculteurs en général qui s'attendent à de faibles rendements à cause de l'absence de pluie durant les mois d'avril et mai, même si les dernières précipitions enregistrées il a quelque jours seulement ont rendu quelque peu l'espoir aux les céréaliculteurs . Les services agricoles de la wilaya d'Annaba tablaient sur une production de plus de 300 000 quintaux au démarrage de la campagne labours-semailles, mais cet objectif risque d'être revu à la baisse à cause des conditions climatiques défavorables. Le taux de déclassement de superficies céréalières risque d'être élevé par rapport à celui de l'année précédente du fait justement du facteur climatique désavantageux. On signale dans ce cadre que certains céréaliculteurs ont été contraints de convertir leurs champs de blé en fourrage. Le rendement moyen de céréales prévu serait de moins de 21 quintaux à l'hectare enregistré en 2013 contre plus de 26 quintaux à l'hectare l'année précédente. S'agissant des conditions du déroulement de la campagne moissons-battages, la direction des services agricoles de la wilaya ont prévu 44 moissonneuses-batteuses et cinq points de collecte des quantités de céréales repartis à travers les communes réputées pour leur production de blé, en l'occurrence Ain Berda, Cheurfa, Berrahal, El Hadjar et El Eulma.. Le pic des rendements de céréales par hectare est attendu comme d'habitude dans la commune de Ain Berda avec l'exploitation agricole collective H'mil-Boubakeur laquelle a réussi à faire partie des membres du club des meilleurs céréaliculteurs à l'échelle nationale. **Nabil Chaoui**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : .000007019004951
Rue Ahmed Ouamane Biskra

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N°34/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 2 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des équipements publics de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **l'Appel d'offres national ouvert N° 21/2015 – Réalisation d'un lycée 800 places avec demi-pension 200 repas, commune Aïn Naga – Biskra Lot n° 09-10**, publié dans les quotidiens nationaux ***El-Wasset*** et ***le Jeune Indépendant*** ainsi que dans le ***BOMOP***, qu'après l'évaluation finale des offres, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Désignation des travaux	ETP	N.I.F	Note Offre tech.	Montant (DA)	Délais	Critère d'évaluation
Lot N° 09 : AEP+AEU+Bâche à eau (avec équipement)	NAOUI LAKHDAR	197807010286720	58.00	12.051.967.36	05 mois	Moins disant
Lot N° 10: Aménagement extérieur	AOUACHERIA ABBES	196119140005935	56.00	27.868.276.80	06 mois	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, conformément à l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires contestant ces propositions peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Biskra dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou dans le *BOMOP*, conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2015/ANEP N° 326 648

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE
N° NIF : 0997150 192 506 15

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tizi Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 02/DSP/2015 relatif à : **«Acquisition d'un scanner au profit de l'Etablissement public hospitalier de Aïn El-Hammam»**
Paru dans les quotidiens suivants :
- *El-Mouatin* du 01 avril 2015
- *Le Jeune Indépendant* du 01 avril 2015

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le fournisseur retenu provisoirement pour l'acquisition d'équipements cités plus haut est le suivant, selon le tableau ci-après :

Désignation du projet	Société retenue	Note technique	Note financière	Total	Montant en TTC	Délai	N° NIF
«Acquisition d'un scanner au profit de l'Etablissement public hospitalier de Aïn El-Hammam »	EURL CIDIS	66,50	20	86,50	47 970 000,00	04 semaines	099916000615363

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de **dix (10) jours** qui suivent la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tizi Ouzou, Cité administrative, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
Les soumissionnaires non retenus intéressés par les résultats de l'évaluation détaillée des offres techniques et financières peuvent se rapprocher de nos services au plus tard **03 jours** à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché, conformément à l'article 125 alinéa 15 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2015/ANEP N° 326 632

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : .000007019004951
Rue Ahmed Ouamane Biskra
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N°28/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 2 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des équipements publics de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **l'Appel d'offres national restreint N° 03/2015 – Réalisation d'un lycée 200/800 repas à Mkhadema lot : 01-02-03-04-05-06,** publié dans les quotidiens nationaux ***El-Mouharir El-Youmi*** et ***le Jeune Indépendant*** ainsi que dans le ***BOMOP***, qu'après l'évaluation finale des offres, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Désignation des travaux	ETP	N.I.F	Note Offre tech.	Montant (DA) En TTC	Délais	Critère d'évaluation
Lot N° 01 : Bloc administratif+Bloc pédagogique (16 classes+04 laboratoires+02 salles de préparation +02 salles polyvalentes+ salle de séminaires +02 dépôts +Bibliothèque+ 01 atelier +salle de chauffage +foyer des profs +sanitaire +galerie +escalier.	BOUCETTA SABER	197807010386915	76.00	240.576.441.30	24 mois	Moins disant
Lot N° 02 : Réfectoire 200 repas +salle de sports.	**Infructueux : la qualification d'un seul soumissionnaire techniquement**					
Lot N° 03 : Différence réseaux (AEP+AEU+bâche à eau de 60 m³+gaz) + aménagement extérieur + voirie + clôture.	BOUZAHER MOURAD	197307010284825	60.00	33.915.152.70	10 mois	Moins disant
Lot N° 04 : Logements de fonction (1 F5+3f4+2 F3+1 F1)	BOUCETTA SABER	197807010386915	76.71	39.284.889.50	14 mois	Moins disant
Lot N° 05 : **Eclairage extérieur +câbles+poste transformateur (génie civil +équipement)**	REZIG NADIA	297307010063242	70.88	10.140.156.00	90 jours	Moins disant
Lot N° 06 : **Chauffage central**	**Infructueux : réception d'une seule offre.**					

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires contestant ces propositions peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Biskra dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou dans le *BOMOP*, conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2015/ANEP N° 326 678

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F: .000007019004951
Rue Ahmed Ouamane Biskra

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N°35/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 2 du décret présidentiel N° 10 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des équipements publics de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **l'Appel d'offres national ouvert N° 02/2015 – Réalisation d'un groupe scolaire type (C) + Logement d'astreinte F4 à Sidi Khaled, Cité du centre de formation professionnelle -Wilaya de Biskra- Lot n° 01-02**, publié dans les quotidiens nationaux ***Sada Echark*** et ***le Jeune Indépendant*** ainsi que dans le ***BOMOP***, qu'après l'évaluation finale des offres, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Désignation des travaux	ETP	N.I.F	Note Offre tech.	Montant (DA) EN TTC	Délais	Critère d'évaluation
Lot N° 01 : Réalisation d'un groupe scolaire type C à la commune de Sidi Khaled.	AMRI MOHAMED B BRIKEL	196907080022144	66.00	35.611.445.49	12 mois	Moins disant
Lot N° 02: Logement d'astreinte F4.			68.00	3.457.793.70	02 mois	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires contestant ces propositions peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Biskra dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou dans le *BOMOP*, conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2015/ANEP N° 326 638

MOSCOU À PROPOS DE LA SYRIE

Les Etats-Unis comprennent que le combat d'Assad est la seule alternative



« Washington a réalisé qu'il n'y avait actuellement aucune alternative au président syrien Bachar al-Assad que de combattre le terrorisme », affirme Mikhaïl Bogdanov, représentant spécial du président russe pour le Moyen-Orient et l'Afrique, rapporte vendredi le quotidien Rossiïskaïagazeta.

Cette réaction intervient après les récentes consultations russo-américaines avec la participation du représentant spécial des USA pour la Syrie, Daniel Rubinstein. « Si je comprends bien, nos collègues américains ont compris qu'il n'y avait actuellement aucune alternative à Bachar al-Assad et au gouvernement actuel. S'il lui arrivait quelque chose, le pouvoir et tout le territoire syrien seraient pris par les terroristes et les extrémistes de l'État islamique et du Front al-Nosra. Bref, on revivrait un nouveau scénario somalien ou libyen, très dangereux, qui ne serait pas du tout dans l'intérêt du peuple syrien. Cela déstabiliserait également la situation dans la région en général », estime Mikhaïl Bogdanov.D'après ce dernier, « un tel déroulement des faits renforcerait la menace terroriste envers les intérêts nationaux et de sécurité nationale aussi bien des USA, de la Russie, que de la communauté internationale dans l'ensemble ». « Il m'a semblé que nos partenaires américains avaient commencé à en prendre conscience. A cet égard, ils ont constaté que nous avions perdu beaucoup de temps pour réfléchir à comment mettre en œuvre le communiqué de Genève, en attendant qu'il s'accomplisse de lui-même ou que les parties syriennes deviennent plus actives », ajoute le diplomate russe.C'est à la compréhension de cette triste perspective que le vice-ministre associe le message américain à la Russie : « S'il arrivait quelque chose au gouvernement actuel, l'alternative serait le chaos et le déchaînement du terrorisme à une plus grande échelle qu'aujourd'hui, qui se répandrait sur tout le pays et dépasserait ses limites. C'est pourquoi il y a aujourd'hui un tel intérêt pour coopérer avec nous. Il faut, sans perdre de temps, réfléchir aux initiatives pour assurer ses arrières », indique Mikhaïl Bogdanov.Il a souligné également que la partie russe était prête à étudier diverses options, « tout en sachant qu'en définitive ce sera aux Syriens de décider ».Toutefois, en dépit de cette compréhension de la gravité de la situation, la partie américaine n'a pour l'instant formulé aucune proposition concrète.

R. I.

ATTENTAT EN ARABIE

Le Hezbollah impute la responsabilité aux Al Saoud



LE HEZBOLLAH a condamné l'attentat terroriste barbare commis contre la mosquée de l'Imam Ali (P) à Koudeih à Qatif (Arabie Saoudite), qui a fait plus de 20 martyrs et des dizaines de blessés au moment de la prière en commun de ce vendredi. « Ce crime s'ajoute aux crimes qui frappent les mosquées et les centres religieux dans tout le monde islamique. Des crimes commis par des groupes qui ne connaissent point la valeur de la prière et ne respectent ni les lieux de culte, ni le devoir de respecter le sang des innocents sacrifiés sur l'autel de l'ignorance, de la rancune, et de la haine confessionnelle et sectaire », a écrit le Hezbollah dans un communiqué. « Les adeptes de l'esprit takfiriste terroriste odieux ne distinguent pas entre sunnites et chiites dans leurs attentats, ni entre musulmans et non musulmans. Ils exercent leur barbarie contre tous, partant d'une doctrine rancunière qui apostasie les autres et légitime leur exécution. Ils commettent les crimes les plus horribles jamais vus au long de l'Histoire de l'Humanité, et servent avec préméditationainsi les objectifs des forces ennemies de notre nation », souligne le communiqué.Le Hezbollah a imputé aux autorités saoudiennes l'entière responsabilité de ce crime odieux, car elles ont « parrainé, hébergé et soutenu les criminels meurtriers médiatiquement, intellectuellement, politiquement et matériellement pour commettre des crimes pareils dans plusieurs pays arabes et islamiques, mais aussi pour avoir manqué à leur devoir d'assurer la protection de la région de l'Est (en Arabie: ndlr), voire pour avoir incité à la haine contre eux aux tribunes et dans les médias au cours de la période écoulée ». Le Hezbollah « présente ses condoléances aux familles des martyrs innocents qui sont tombés dans cette explosion et souhaite un prompt rétablissement aux blessés ». Et le communiqué du Hezbollah de conclure que « la victoire sera du côté des hommes patients et croyants contre les oppresseurs, les tyrans et leurs outils diaboliques ».

R. I.

YÉMEN

Les résistants délogent les agresseurs saoudiens d'al-Meazab

La chaine de télévision yéménite al-Massira a diffusé des images exclusives depuis la position militaire saoudienne al-Meazab, située à la frontière sud-ouest de l'Arabie Saoudite et le Yémen. L'armée yéménite et les comités populaires ont pris le contrôle de ce site, et détruit des véhicules militaires.Des soldats saoudiens ont fui en masse l'avancée des combattants et des soldats yéménites.L'importance stratégique de ce site découle du fait qu'il surplombe toutes les autres positions.

SELON UN GÉNÉRAL IRANIEN

Les visites des sites militaires sont de l'espionnage

Les demandes occidentales d'accéder aux sites militaires iraniens dans le cadre d'un accord nucléaire s'apparentent à de l'espionnage, a jugé vendredi un haut responsable militaire iranien, répétant le refus de Téhéran d'accepter ces exigences.La question des inspections est un des points délicats des négociations en cours avec les grandes puissances, surtout en ce qui concerne les sites militaires. « Nous ne permettrons aucune visite, sous aucun prétexte, des sites militaires ou de défense, ou leurs environs. Nous considérons la demande des Occidentaux comme une demande officielle d'espionnage », a déclaré le général Amir Ali Hadjizadeh, le chef de la force aérospatiale des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite du régime.

IRAK

Vers une vaste offensive gouvernementale pour reprendre Ramadi

L'offensive que préparent les troupes gouvernementales irakiennes avec le soutien de forces paramilitaires, pour reprendre la ville de Ramadi au groupe Daech sera lancée « dans les prochaines jours », a indiqué ce vendredi un porte-parole militaire. « Une préparation pour Al-Anbar est nécessaire parce que l'opération ne sera pas facile », a déclaré Ahmed al-Assadi, un porte-parole des Unités de mobilisation populaires. « L'opération ne commencera pas dans les prochaines heures mais dans les prochains jours », a-t-il dit. « Cette vaste opération impliquera des dizaines de milliers de membres des forces de sécurité et des Unités de mobilisation générale », a dit Assadi, également député du parti Dawa du Premier ministre Haider al-Abadi.

D I X I T

« Human Rights Watch, une association états-unienne de défense des Droits de l'homme financée à hauteur de 100 millions de dollars par le spéculateur George Soros, a multiplié les communiqués et les rapports mensongers accusant l'Armée arabe syrienne d'utiliser des barils d'explosifs contre sa propre population civile »

Réseau Voltaire

« La Macédoine vient de placer hors d'état de nuire un groupe armé dont elle surveillait les commanditaires depuis au moins huit mois. Elle a prévenu ainsi une nouvelle tentative de coup d'État, planifiée par Washington pour le 17 mai. Il s'agissait d'élargir à la Macédoine le chaos déjà installé en Ukraine de manière à prévenir le passage d'un gazoduc russe vers l'Union européenne »

Thierry Meyssan, géopoliticien français

« Le secrétaire à la Défense, Ashton Carter, a nommé le 13 mai 2015 le nouveau responsable de l'Office of Net Assessment, le Bureau chargé de la prospective et de la stratégie du Pentagone, en remplacement d'Andy Marshall (93 ans). Il s'agira de l'ancien colonel de l'Armée de l'Air, James H. Baker, et non pas du protégé d'Andy Marshall, l'ancien capitaine de la Navy Jerry Hendrix »

Les médias américains

ELARGIR LA PRATIQUE DE LA CIRCONCISION AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES APRÈS FORMATION

L'ÉLARGISSEMENT de la pratique de la circoncision aux médecins généralistes a été recommandé, par le Dr Mustapha Khiati, médecin pédiatre. Le président de la FOREM (Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche) a mis l'accent sur l'intérêt d'associer les généralistes à cette opération, après une "courte formation et un cahier de charge précis", dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée de sensibilisation sur la circoncision.

Actuellement, cet acte ne peut être effectué que par des chirurgiens et en milieu hospitalier, a-t-il rappelé, soulignant, cependant, que les 9.000 chirurgiens infantiles (CCI) recensés au niveau national "ne peuvent faire face aux 400.000 actes (bien 400.000) de circoncisions, en moyenne, enregistrés chaque année".

"Cette charge de travail peut engendrer des accidents", a-t-il prévenu, signalant qu'un chirurgien ne peut effectuer, en moyenne, que 10 actes de circoncision par jour. "Pour les campagnes de circoncision, il faut les étaler, car plus le nombre d'enfants est élevé, plus il y a des risques d'accidents", a-t-il encore déclaré, rappelant que ces dernières années, plusieurs instances sanitaires mondiales ont recommandé la circoncision vu ses effets préventifs contre de nombreuses maladies.

Organisée à l'EH Dr Benzerdjeb par l'association RAJA pour la solidarité et le développement, cette journée de sensibilisation a été marquée par la présentation de plusieurs communications par des praticiens d'Oran, Sidi Bel-Abbes, Tlemcen et d'Ain Temouchent.

Les thèmes abordés à cette occasion ont traité de l'histoire de la circoncision, son analyse scientifique et médicale, ses complications et ses techniques. Un inspecteur de la direction des affaires religieuses et des wakfs d'Ain Temouchent s'est penché, pour sa part, sur l'intérêt religieux de la circoncision, alors qu'un représentant de la direction de la santé a traité du volet réglementaire de la circoncision.

L'insuffisance rénale due dans 60% des cas au diabète ou l'hypertension artérielle



L'insuffisance rénale est causée dans 60% des cas par le diabète ou l'hypertension artérielle (HTA) a affirmé à Souk Ahras Farid Hedoum, professeur néphrologue au CHU Mustapha-Pacha d'Alger.

Dans une conférence donnée à la salle Miloud Tahri durant une journée d'étude sur "les maladies cardio-vasculaires et le diabète", ce praticien a estimé que le chiffre de 21.000 insuffisants rénaux qui se dialysent aujourd'hui dans le pays impose aux médecins d'accentuer les actions de prévention chez les diabétiques et les hypertendus dont respectivement 30% et 25% souffrent de problèmes rénaux pouvant évoluer vers une insuffisance chronique.

Le néphrologue a annoncé durant la rencontre initiée par l'association scientifique des praticiens de la wilaya de Souk Ahras le lancement dans son service en juin prochain, des greffes de reins prélevés sur des personnes décédées. Il a également invité les cades des affaires religieuses à mener des actions de sensibilisation en faveur de ce type de greffes pour sauver les vies des insuffisants rénaux et surmonter les réticences psychologiques des proches des personnes décédées.

Dr. Meryam Ferah du CHU d'Annaba a souligné le rôle de l'éducation sanitaire pour une bonne prise en charge des diabétiques particulièrement au moment du diagnostic de la maladie, à l'origine souvent de dépression et abattement.

L'importance de la mise à niveau des médecins et des rencontres périodiques de l'actualisation de leurs connaissances, a été soulignée par Dr. Mohamed Aït Othmane, président de l'association scientifique des praticiens de la wilaya de Souk Ahras qui a honoré à l'occasion le professeur et doyen des cardiologues Merad Boudia du CHU Mustapha-Pacha d'Alger pour ses 50 ans de service ainsi que le wali Saâd Agoudjil pour son soutien à l'association.

Jumelage inter-hôpitaux : une mission médicale du CHU de Tizi-Ouzou à Illizi

UNE ÉQUIPE médicale composée de 24 praticiens spécialistes du centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed Nadir de Tizi-Ouzou effectue des consultations et des opérations chirurgicales au profit de malades de la wilaya d'Illizi. Seconde du genre, cette initiative, retenue au titre du jumelage entre le CHU de Tizi-Ouzou et l'établissement public hospitalier (EPH) Targui Wan Timidi d'Illizi, permet de combler le déficit accusé dans certaines spécialités médicales dans la région et épargner aux malades d'Illizi les longs déplacements vers les structures de santé spécialisées dans le nord du pays, a souligné le Pr. Salah Mansour, chef de la délégation médicale et responsable du service d'endocrinologie et de diabétologie au CHU de Tizi-Ouzou.

Composée notamment de praticiens versés dans les spécialités de cardiologie, ophtalmologie, gynécologie-obstétrique, ORL, pédiatrie, hématologie, entre autres, cette mission médicale, répartie en trois groupes de travail affectés à l'EPH d'Illizi, à l'établissement public de santé de proximité Ibn-Sina et à l'hôpital d'El-Hadeb, procèdera durant une semaine à des consultations médicales. Les praticiens auront, pour les cas à haut risque, à veiller à leur transfert au CHU de Tizi-Ouzou.

Pr. Mansour, qui a fait part de contacts en cours avec l'EPH de Djanet (420 km au Sud d'Illizi) pour la signature d'un accord de jumelage similaire, a signalé également la mise en place d'une commission technique mixte entre les EPH de Tizi-Ouzou et d'Illizi, chargée de la préparation de la 3ème caravane médicale, projetée en octobre prochain, qui assurera, outre des consultations et des opérations chirurgicales, la formation continue des praticiens et agents paramédicaux exerçant dans la wilaya.

Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés par l'EPH d'Illizi pour assurer la réussite de cette action de solidarité et permettre au plus grand nombre de patients de bénéficier de cette action, a indiqué le directeur de l'EPH, Tahar Saïdi.

Le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Illizi a fait part, de son côté, de l'ouverture, cette année, de 15 postes au profit de praticiens spécialistes, en vue d'encadrer les établissements de la santé et satisfaire la demande formulée dans ce sens.

M. Bahous Atik a relevé, à ce titre, un déficit accusé par la wilaya dans certaines spécialités médicales, dont l'ophtalmologie et l'orthopédie, sachant qu'un seul orthopédiste exerce actuellement dans la wilaya où il assure des rotations dans ses différentes structures médicales.

Selon le même responsable, la wilaya dispose de 62 établissements, dont deux EPH à Illizi et Djanet, quatre (4) établissements publics de santé de proximité, deux (2) polycliniques à Bordj Omar Driss et Bordj El-Haouès, élevées récemment au rang d'établissements de santé de proximité, en plus de deux centres d'hémodialyse, auxquels viendra s'ajouter très prochainement un 3ème dans la commune de Bordj Omar Driss.

Le secteur de la santé va réceptionner, à In-Amenas et Bordj Omar Driss, deux structures hospitalières de 60 lits chacune, dont les travaux de réalisation sont à un stade avancé, selon le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Illizi.

Rendez- vous scientifique

15e Congrès de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d'Alger

Les 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale, se tiendra du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d' Alger, avons-nous appris auprès de la présidente de la LLAAR, le Pr Aicha Rezig Ladjouze.

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 13e congrès de l'Association Nationale des Allergologues Privés (ANAP) - les 14 et 15 mai 2015 à Sétif
- 5 e congrès de la Société Algérienne de Biologie Clinique (SABC) - 17 au 19 mai 2015 à Alger
- 9e Rencontre Pédiatrique de l'Association pour la Promotion de la Santé de l'Enfant de Tlemcen (APSET) - 21 et 22 mai 2015 à Tlemcen
- 13e congrès de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 22 et 23 mai 2015 à Alger
- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 - Alger - Algérie
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

L'ALGÉRIE AU VILLAGE INTERNATIONAL DE CANNES

Parole aux cinéastes

Amoureux du 7e art et porteurs de projets ambitieux, de jeunes cinéastes algériens, soucieux de voir leurs créations pénétrer les marchés internationaux du cinéma et les réseaux de distribution, déplorent le manque de visibilité de leurs produits, dans le contexte de l'exposition algérienne au 68e Festival de Cannes dont la clôture aura lieu, aujourd'hui, dimanche 24 mai.



«Un film est fait pour être vu, d'où la nécessité d'une bonne distribution», note Sabrina Draoui, réalisatrice, de plusieurs travaux télévisuels et du court métrage Goulili (2008), primé dans différentes rencontres cinématographiques nationales et internationales. L'insuffisance des subventions allouées par les pouvoirs publics aux projets retenus dans le cadre de l'aide à la création est également évoquée par les différents cinéastes et producteurs rencontrés par l'Agence presse service d'Algérie. Pour Sami Tigharghar, producteur et comédien qui a autofinancé en 2013 le documentaire Qalâa Ait-Abbas, «le financement actuel des longs métrages doit être revu à la hausse pour permettre un travail de qualité, aux normes techniques internationales». La postproduction, ou l'ensemble des techniques de finalisation d'un produit filmique demeure parmi les «préoccupations majeures des cinéastes algériens», estime Karim Moussaoui, réalisateur du court métrage Les jours d'avant (2014), primé à différents évènements cinématographiques. De son côté, le réalisateur Kamel Iaïche du court métrage Papillon (2015), présent dans le pavillon algérien à Cannes, a déploré le manque de visibilité des productions algériennes à l'instar de son long métrage Mista, pourtant réalisé en 2015 mais absent des regards du plus grand rendez-vous du cinéma au monde. Il a affirmé : «La mise aux normes internationales sur le plan technique joue un rôle prépondérant dans la réussite d'un film, cela devrait donc constituer une des modalités principales dans les contrats de coproduction». Mounes Khammar, réalisateur et producteur exécutif de Eyyam, dernier clip de Warda El Djazaïria et de nombre de films et documentaires primés dans différentes rencontres nationales et internationales, a, lui, rappelé la nécessité de faire confiance au génie créatif des jeunes cinéastes algériens, qui «sauront représenter dignement leur pays. Les jeunes, cinéastes, producteurs et distributeurs algériens sont capables de porter de grands projets et promouvoir l'image de leur pays dans les grandes rencontres internationales, il faut leur faire confiance», citant l'exemple même du Festival de Cannes dont les réseaux de distribution sont dirigés par des jeunes. La grande expérience de l'Algérie est longtemps évoquée par les jeunes cinéastes présents au festival, regrettant «l'essoufflement de ce bel élan qui aurait pu permettre aux jeunes professionnels du cinéma de porter de grands projets». Cet élan est rappelé le 18 mai dernier au 68e Festival de Cannes, dans sa section Cannes Classiques, lors de la montée des marches, moment très attendu de tous les cinéastes, où le tapis rouge est déroulé à l'Algérie, présente à travers l'hommage rendu à Costa Gavras pour son film Z. Costa Gavras a réitéré ses «remerciements et sa gratitude à l'Algérie» sans qui, son film «n'aurait jamais vu le jour, Z est un film qui a longtemps été interdit et auquel tout le monde a tourné le dos». Autre moment évoqué de ce potentiel considérable cumulé par le cinéma algérien, la Palme d'Or obtenue en 1975 au 28e Festival de Cannes par le cinéaste Mohamed Lakhdar Hamina pour son film Chroniques des années de braises et dont le 40e anniversaire est célébré au Pavillon Algérie le 17 mai dernier.

R. C

16E FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN À BÉJAÏA

Stina finnoise Stina kabyle

La jeune artiste finnoise Stina a enchanté le public de Béjaïa venu en masse réécouter un répertoire qui lui est habituel mais qu'il redécouvre avec bonheur dans une résonance aux accents nordiques et lyriques, dans la soirée de ce jeudi 21 mai au Théâtre régional Abdelamlek-Bouguermouh.



Durant une heure, l'artiste formée à la chanson d'opéra à Helsinki, a déroulé en effet des morceaux mythiques de la musique Kabyle dans une justesse étonnante, et servi par une voix aussi entraînante que lumineuse. Izriw yeghleb lehmali (Mes larmes coulent plus vite qu'un torrent) de El Hadj El Anka et magistralement reprise par Matoub, Amedieze (Le poète) d'Ait Menguellet, Ad dzi sâa (Quant tournera l'heure) de Slimane Azem, hella thamkent a-gouliw (Il y a une place dans mon cœur) de Djamel Allam, autant de compositions musicales et poétiques fétiches, difficiles à chanter, a fortiori pour un étranger ne maîtrisant pas la langue ni ses subtilités, mais qui dans sa bouche ont fusé comme autant de sonates de douceurs que d'amour. «C'est impressionnant. Elle s'est appropriée complètement le répertoire kabyle», s'étonne Djamel Benahmed, cadre à la direction de la culture de Béjaïa, visiblement subjugué par la performance de l'artiste qui, à ses yeux «a non seulement relevé le défi, mais ouvre une voie pleine d'espoir pour l'universalisation de la chanson kabyle». Et visiblement, il n'était pas seul à tomber sous le charme. Toute la salle, pleine comme un œuf, tout autant du reste que les coulisses et les couloirs avaient trépigné d'enthousiasme et répété en chœur chacun des morceaux entonnés. Stina, en robe kabyle, était visiblement décontenancée ne sachant quoi dire devant tant de chaleur et d'encouragement. Thanemirt (en kabyle dans le texte), «Merci», se contentait-t-elle de répéter, avant de se remettre derrière son clavier. Ce n'est que vers la fin du récital, qu'elle a repris de l'aplomb en s'emparant du micro, et en improvisant quelques pas de danses. Le public a apprécié et l'a accompagné en reprenant à tue-tête et dans un délire total Ketchni rouh nekki adekimegh (pars, moi je reste) d'Ait Menguellet, répété par trois fois de suite. La communion était magique.

APS

SORTIR

JAZZ

JWO Maghreb Jazz des Pays Bas & Bahdja Band d'Algérie en concert. 19h.
Aujourd'hui, dimanche 24 mai : Palais de la Culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen.
Lundi 25 mai : Théatre Régional Abdelkader – Alloula d'Oran.
Avec Wouter Oostenrijk (guitare), Marco van den Akker (basse), Bas Bouma (percussions). Kheireddine M'kachiche (violon), Mohamed Bousmaha (chant), Tayeb Drifoul (piano), Houari Gaidi et Djamel Djelab (percussions).

EUROPE

EXPOSITION Regards du voisinage. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, jusqu'au lundi 25 mai. Photographies sur les activités et projets qui découlent d'une politique des relations extérieures de l'Union européenne.

EMIGRATION

1e ÉDITION de Algérie au cœur, une manifestation pour la promotion de la culture de la communauté algérienne établie à l'étranger. Films, rencontres littéraires, expositions et concerts de musique à Alger, jusqu'au jeudi 28 mai. Concert de Billal. Lundi 25 mai. 20h. Théâtre de verdure du Complexe cultuel Laadi- Flici.

SPECTACLE

BOLLYWOOD Masala Orchestra à Alger. Les mardi 26 et mercredi 27 mai. Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes.

MODE

ACCESSOIRES de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières, cadrages précis, décalage et détournement d'objets. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces «à-côtés» qui n'en sont pas.

YASMINE

EXPOSITION d'art El Yasmine: Aux couleurs du patrimoine. Coopérative Ennadjah, Dely Brahim-Alger. Moncef Guita, Y. Hafid, Djanet Dahel, Choukhal. S, Akram, A. Abdellaoui. Visible jusqu'au samedi 30 mai.

TALENT

1e SALON du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART

EXPOSITION Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP

1e NUIT du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV

CONCOURS de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet. Consulter : www.feliv.dz

SEMI MARATHON D'ORAN:

Victoire de Benhalim et Beyriche

LES ATHLÈTES Rihab Benhalim de Mostaganem et Abdelmoumene Beyriche d'Oran ont remporté l'épreuve reine 18-30 ans du semi-marathon de la ville d'Oran de 12 kilomètres disputé vendredi à travers les principales artères de la capitale de l'Ouest.

L'épreuve du 31-40 ans a été remportée par Benhattab Hanna d'Oran filles et Boukari Ahmed de Ain Témouchent garçons. Celle de 41-50 ans a été gagnée par Mansouri Amel d'Oran et Othmani Abdelkader d'Oran.

Quant à l'épreuve vétérans de plus de 50 ans, c'est Nadia Djebbar d'Oran qui a remporté haut la main la première place et le prix en jeu, alors que Boulanouar Boualem d'Oran a fait de même chez les messieurs.

Ce semi-marathon de la ville d'Oran, organisé par Sport Events International en collaboration avec la ligue de wilaya de sport pour tous et la direction de la jeunesse et des sports a regroupé plus de 500 coureurs des deux sexes, représentant le Club Running d'Oran, le Groupe de médecins d'Alger, la société Lafarge d'Alger et de l'Ouest, les clubs de Sûreté d'Oran, de Mostaganem, de Sidi Bel-Abbès, Ain de Témouchent, de Relizane et de Mascara et de la protection civile.

Les épreuves, se sont déroulées dans différentes catégories d'âge sur une distance de 12 km. S'agit des 18-30 ans, des 31-40 ans, des 41-50 ans et des 51 ans et plus.

Parmi les concurrents, on a enregistré la présence d'anciens marathoniens ou d'amateurs de cette course, on citera parmi eux, le plus âgé Aribi Ghazi de Sidi Chahmi de plus de 70 ans.

Rien n'avait été négligé par les organisateurs pour la réussite de ce semi-marathon, à commencer par le tracé de l'itinéraire. La Ligue oranaise d'athlétisme est aussi à féliciter pour son support technique de qualité.

Une vingtaine de jeunes atteints de trisomie, âgés entre 12 et 18 ans, de l'Association nationale pour l'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques, ont couru dans ce semi-marathon pour montrer aux autres ce dont ils sont capables, sous les encouragements d'un public nombreux présent le long du parcours.

Selon Djebbar Nadia, vainqueur de l'épreuve vétérans dames, "c'était un grand plaisir pour moi que de courir à travers les artères de cette magnifique ville d'Oran et de remporter la course à laquelle j'ai participé.

L'organisation était formidable, et ce qui nous a surtout fait plaisir, c'était le tracé avec ses courbes, ses montées et ses descentes, qui ont permis aux coureurs de se défouler".

"Malgré mon âge, je continue à courir et ne compte pas m'arrêter en si bon chemin. Le sport, c'est la meilleure source de vie, donc je recommande fortement la pratique sportive quel que soit l'âge, surtout pour la gent féminine.

Je félicite les autres vainqueurs et surtout les organisateurs de cet événement pour leur professionnalisme". a-t-elle conclu.

Les premiers de chaque catégorie d'âgé ont été récompensés par des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence des représentants de la direction de la jeunesse et des sports et quelques personnalités sportifs d'Oran.

APS

7e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL PLAY-OFF

Baraki et Skikda trébuchent, le CRBBA arrive

Pas du tout bénéfique cette 7e journée des Play-off pour le duo de tête, en l'occurrence le CRB Baraki et la JSE Skikda, lesquels ont laissé des plumes et qui permettent aux Bordjiens de revenir à deux petits points au classement.

Le leader Baraki était attendu de pied ferme du côté de Bordj Bou Arréridj dans un match où les locaux ne juraient que par la victoire afin de revenir en tête du classement. C'est un début en trombe pour les poulains de Moulay, qui mettent d'entrée un 7 à 0 face à une formation de Baraki qui n'était pas encore rentrée dans la partie. Il a fallu attendre le quart d'heure de jeu pour voir le CRBB inscrire son premier but et tenter de revenir au tableau d'affichage. A la pause, les protégés de Karim Bechkour n'avaient que quatre buts à remonter puisque les deux formations rejoignaient les vestiaires sur le score de 11 à 7 au profit des camarades de Samir Guira.

En seconde période, le CRB Baraki a montré un visage plus séduisant et complètement différent de celui des 30 premières minutes. Pour preuve, Hamza Toum et consorts sont revenus à un tout petit but d'écart (18-19) alors qu'il ne restait que 7 minutes de jeu. Cependant, les Criquets, qui tenaient à ce succès, ont terminé en apothéose pour l'emporter sur le score final de 25 à 20.

A la lumière de cette victoire, les Jaune et Noir reviennent au classement et ne comptent que deux points d'écart du leader, et ce à trois journées de la fin de l'exercice.

A Bordj El-Kiffan, le GS Pétroliers a retrouvé son handball et mis à genoux la JSE Skikda qui, pourtant, joue le titre. Un sept du GSP qui, il faut le dire, a joué à fond pour empocher sa troisième victoire durant ces play-off en respectant l'éthique sportive, même si le champion d'Algérie en titre n'a plus aucune chance de conserver ce titre cette saison. A la pause, les Pétroliers, bien emmenés par un Berriah des grands jours et un gardien de but époustouflant (Abdallah Benmenni), avaient une avance de deux buts (18-16).



De retour des vestiaires, les camarades de Hichem Kaabache ont tenté le tout pour recoller au score, mais à la 47e minute, le GSP a fait le trou pour mener 27 à 20. Cet écart n'a nullement découragé les Skikdis, qui ont réduit l'écart par l'entremise d'un excellent Tarik Boukhmis, sans pour autant égaliser. C'est au contraire les Pétroliers, grâce à des arrêts extraordinaires de Benmenni, qui ont déroulé en fin de partie pour gagner sur le score de 36 à 31.

La défaite du duo de tête a été profitable aussi à l'Entente de Aïn Touta qui, nonobstant la présence de plusieurs joueurs juniors et cadets dans l'effectif, a pris le meilleur sur la coriace formation du Mouloudia de Saïda sur le score de 24 à 21.

Après un bon début alors qu'ils menaient 8 à 3, les Vert et Rouge ont connu quelques difficultés puisque les Saïdis sont revenus dans la partie et au score, car à la pause, il n'y avait que deux buts d'écart (11-9) pour les camarades de Mustapha Abbassi.

Les trente dernières minutes ont été très disputées et ont vu les deux protagonistes faire jeu égal, aussi bien sur le terrain que sur le tableau d'affichage. Mais ce sont les locaux, plus entreprenants, qui ont eu le dernier mot en s'imposant 24 à 21.

Said Lacète

RÉSULTATS TECHNIQUES

CRBB Arréridj 25 CRB Baraki 20
GS Pétroliers 36 JSE Skikda 31
ES Ain Touta 24 MC Saida 21

Classement

	Pts	J
1- CRBB	10	7
-JSES	10	7
3-CRBBA	8	7
4- ESAT	7	7
5- GSP	6	7
6- MCS	1	7

Ines Ibbou a atteints sous ses objectifs selon le DTN de la FAT

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou, malgré une élimination précoce dans un tournoi international juniors actuellement en cours à Milan (Italie) "a quand même atteint tous les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2015 : le titre de championne d'Afrique U18 et une place dans le top 50 mondial" a affirmé le Directeur technique national (DTN) Samir Amier.

"Ibbou s'est fixée deux principaux objectifs pour l'année 2015 : le titre de championne d'Afrique U18 et une place dans le top 50 mondial. Bien que nous ne soyons qu'au mois mai, elle a déjà rempli sa mission" a déclaré le DTN à l'APS.

Il y a un mois, Ibbou occupait la 152e place au classement mondial. Mais, en constante progression cette saison, elle n'a cessé d'améliorer ce classement, en commençant par passer à 93e place suite à son sacre continental chez les U18, le 10 avril dernier au Caire (Egypte). Quelques semaines plus tard, la jeune algérienne a remporté le tournoi international "junior" à Florence (Italie) pour se hisser à la 68e place, puis à la 45e.

Ibbou pourrait améliorer ce classement davantage en récoltant d'autres points au cours des prochaines semaines, notamment, à travers sa participation au tournoi de Roland Garros du 31 mai au 6 juin à Paris (France).

"Le prochain objectif pour Ibbou sera d'intégrer le top-ten mondial junior.

Elle n'a que 16 ans et elle dispose donc de deux ans pour réussir cette performance" a annoncé le DTN Samir Amier.

La jeune algérienne a été encadrée par le coach Zine El Abidine Midoun pendant dix ans (de 6 à 16 ans, ndlr) avant de passer sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (FAT) au début de l'année 2015, avec l'ambition de donner une autre dimension à sa carrière.

ROLLAND GARROS

Nadal- Djoko vont se retrouver en quarts de finale

Rafael Nadal et Novak Djokovic sont bien évidemment revenus sur le tirage au sort, qui a fait d'eux de possibles adversaires en quarts de finale. Pour Rafael Nadal: «J'adorerais jouer ce match. Mais c'est un quart de finale et je n'ai pas encore commencé à jouer le premier tour (où il sera opposé au Français Quentin Halys, titulaire d'une invitation). J'ai beaucoup de choses à faire avant ça. Si j'y arrive, on aura des choses à se dire à ce moment-là ».

De son côté, Novak Djokovic a déclaré: «Quand Rafa n'était plus dans les 4 premiers il y a une dizaine de jours, tout le monde commençait à en parler. C'est un tirage au sort, on ne peut donc rien faire. Il y avait toujours la possibilité que cela se produise. C'est dans plus d'une semaine qu'éventuellement, je serai en quarts de finale, et j'ai 4 matches à gagner avant d'y arriver. S'il a peut-être un peu moins de confiance en arrivant ici à cause des matches qu'il a disputés depuis un mois et demi, je suis convaincu qu'il reste parmi les 5 favoris pour remporter le tournoi ».

Il faut s'attendre donc à quart de finale époustouflant entre deux géants du tennis mondial.

R. S

DERNIÈRE JOURNÉE DE LIGUE 2 DE FOOTBALL

Tlemcen et Koléa rejoignent Merouana en Ligue amateurs



Tomber de rideau sur le championnat de Ligue 2 de football avec la descente aux charbons d'un grand club de l'Oranie, le Widad de Tlemcen, mais aussi celui de l'ESM Koléa. Ces deux formations rejoindront l'année prochaine l'AB Merouana en division amateurs.

Cette dernière journée a été donc fatale aux équipes de Koléa et de Tlemcen, qui s'étaient rencontrées chez le premier nommé. Nonobstant le score de 3 buts à 1 au profit de l'ESM Koléa, les Vert et Rouge rétrograderont puisque l'USMM Hadjout est allé ramener le point qui lui manquait pour se maintenir loin de Merouana, lanterne rouge.

Au classement final, cela nous donne le maintien pour l'USMM Hadjout avec 35 points. Koléa et Tlemcen totalisent chacun 34 points et Merouana ferme la marche avec 28 points.

La rencontre ESM Koléa - WA Tlemcen, qui s'est jouée sans public, a vu la domination des coéquipiers de Ledraa, et c'est d'ailleurs ce joueur qui ouvrira le score en première période. Les Widadis, qui avaient du mal à rentrer dans le match, vont concéder deux autres buts, qui les condamnent officiellement à la rétrogradation. En face, les joueurs de l'ESM Koléa, et malgré ce succès, n'avaient pas le destin entre leurs mains, car l'autre formation concernée par la descente, à savoir l'USMM Hadjout, devait perdre chez la lanterne rouge, l'AB Merouana. Donc, c'est ce score de parité de zéro partout qui a sauvé l'USMM Hadjout au détriment du voisin Koléa.

Le Widad de Tlemcen qui a remporté des titres nationaux, la coupe arabe et a un passé glorieux ainsi l'ESM Koléa, qui a un nom en Ligue 2 car montée il y a deux saisons, a connu cette saison beaucoup de mésaventures avec les problèmes financiers, des changements fréquents d'entraineurs et l'instabilité, quittent la Ligue 2 pour la division amateur et c'est-là la loi du sport. Cette dernière journée a vu aussi l'USM Blida revenir avec un match nul d'Oum El-Bouaghi face à l'US Chaouia (1-1).

Ce sont les Blidéens qui ont ouvert la marque en premier par l'entremise de Sayeh (30e minute) avant que Lemhane ne nivèle la marque à 9 minutes de la fin pour l'USC. De son côté, le RC Relizane s'est incliné à Aïn M'lila devant le CRB Aïn Fakroun 2 à 1 et Tadjenanet est revenu avec un score nul vierge de Bou sâada.

Le Mouloudia de Saïda a terminé sa saison par un succès à domicile devant le Chabab de Batna, et pour ne pas décevoir son public, le MCS a inscrit son ultime but à la toute dernière minute de la rencontre sur penalty.

Pas de vainqueur à l'issue de l'opposition qui a mis aux prises la JSM Béjaïa avec l'AS Khroub. Les deux protagonistes sont déjà en vacances et le score vierge de zéro partout justifie la situation actuelle des deux équipes.

Said Lacète

RÉSULTATS TECHNIQUES

ESM Koléa 3 - WA Tlemcen 1
AB Merouana 0 - USMM Hadjout 0
CRB Ain Fekroun 2 - 1 RC Relizane
JSM Béjaïa 2 - AS Khroub 2
MC Saïda 1 - CA Batna 0
US Chaouia 1 - USM Blida 1
O Médéa 2 - CA Bordj Bou Arréridj 3
A Bou Sâada 0 - DRB Tadjenant 0

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1	USM Blida	53
2	DRB Tadjenanet	49
3	RC Relizane	48
4	CA B.B. Arréridj	45
5	O Médéa	44
6	MC Saïda	43
7	CA Batna	41
8	AS Khroub	40
9	A Bou Sâada	40
10	JSM Béjaïa	39
11	CRB Aïn Fakroun	38
12	US Chaouia	38
13	USMM Hadjout	35
14	ESM Koléa	34
15	WA Tlemcen	33
16	AB Merouana	28

Cristiano Ronaldo aurait tranché pour l'offre de 125M€ !

ALORS que le PSG songerait à formuler une offre monumentale de 125M€ pour enrôler Cristiano Ronaldo durant le mercato estival, le buteur portugais du Real Madrid aurait déjà tranché. Et son avenir devrait, pour le moment, toujours passer par la capitale espagnole. Comme l'évoquait la presse espagnole vendredi, le PSG envisagerait une opération afin d'arracher Cristiano Ronaldo au Real Madrid cet été. Un montant de l'ordre de 125M€ est annoncé, et ce malgré les sérieuses contraintes imposées par le fair-play financier au club de Nasser Al-Khelaïfi. Marca apporte de nouveaux éléments sur ce dossier majeur ce samedi, et donne la tendance pour Cristiano Ronaldo. Selon le quotidien madrilène, Cristiano Ronaldo n'envisagerait pas (pour le moment) son avenir ailleurs qu'au Real Madrid, et devrait donc recaler le PSG malgré cette offre monumentale qui a été annoncée ces dernières heures. L'attaquant portugais aurait encore de nombreux objectifs en tête avec le Real Madrid, dont celui de dépasser Raul pour le statut de meilleur buteur de l'histoire du club.

En avril dernier, Carlo Ancelotti avait fait passer un message fort sur l'avenir de Cristiano Ronaldo au Real Madrid : « Si Cristiano dit qu'il ne sait pas où il jouera l'année prochaine, j'irai le voir directement. Mais au final, je pense que la réalité est différente », lançait le technicien italien du club merengue. Pour rappel, le contrat de Cristiano Ronaldo court jusqu'en 2018. Une opération qui semble impossible à boucler pour le PSG…

R.S.

MOURINHO : "XAVI AURAIT MÉRITÉ LE BALLON D'OR"

EN CONFÉRENCE de presse ce vendredi avant d'affronter Sunderland dimanche, José Mourinho a glissé quelques mots à propos du Barcelonais Xavi.

José Mourinho a été interrogé sur le départ de Xavi du FC Barcelone, alors qu'il disputera sa dernière rencontre sous le maillot catalan ce samedi face à La Corogne. Et pour l'ancien entraîneur du Real Madrid, il n'est pas facile d'évoquer l'emblématique capitaine des Blaugranas : "Je le connais depuis qu'il a commencé dans la première équipe. Puis il m'a parlé comme si nous ne nous connaissions pas. Je ne suis pas à l'aise de parler de Xavi", a t-il expliqué. Néanmoins, malgré une rancoeur apparente envers le milieu de terrain espagnol, le Special One n'en oublie pas le joueur avant tout, et n'a pas manqué de saluer celui qui aura marqué l'histoire du club catalan. Si Xavi possède un palmarès hors-norme, un seul titre lui manque : le Ballon d'Or, qu'il aurait du obtenir selon le technicien portugais : "Je suis assez honnête pour dire qu'il est l'un des meilleurs joueurs de la dernière décennie et il aurait mérité quelque chose qu'il n'aura jamais, le Ballon d'Or." Comme quoi quand il le veut, José Mourinho reste un homme de classe.

R.S.

KADIR À UN POINT DE L'ACCESSION AVEC LE BÉTIS SÉVILLE

AUTEUR jusque-là d'une saison quelconque avec seulement un but et deux passes décisives, l'ailier algérien s'est enfin réveillé à quatre journées de la fin du championnat pour se montrer décisif chez une équipe du Racing Santander qui joue sa survie en seconde division espagnole.

Alors que Santander a ouvert le score sur un but litigieux (23′), le Bétis égalise dans la foulée grâce à un corner joué à deux et c'est Kadir qui centre pour la tête de Bruno Gonzalez qui égalise (25′).

En seconde période, c'est encore lui cette fois plein axe qui remise en retrait dans une-deux pour Ruben Castro qui s'offre le doublé (50′). Il ne manque plus désormais qu'un seul point à Kadir et au Real Betis pour assurer définitivement sa remontée en Liga la saison prochaine.

SELON LE CHARGÉ DE COMMUNICATION DE L'USMA

"Radjeradj est toujours en poste"

LE RESPONSABLE de la cellule de communication de l'USM Alger, Hakim Benmouloud, a affirmé qu'aucune notification n'est parvenue au manager général du club, Rachid Radjeradj, à propos d'un éventuel limogeage. "Jusqu'à preuve du contraire, Radjeradj est toujours en poste, mais il est dans l'impossibilité d'exercer actuellement ses fonctions en raison d'un congé de maladie. Pour le moment, aucune notification ne lui est parvenue de la part de la direction", a affirmé l'attaché de presse du club de la capitale.

Un peu plus tôt, une source proche de la direction avait affirmé à l'APS que le club a procédé à la résiliation du contrat liant Radjeradj à l'USMA.

"Pour le moment, je ne peux ni confirmer ni infirmer cette information", a ajouté Benmouloud.

Lundi, la direction a procédé au limogeage de l'entraîneur allemand, Otto Pfister, ainsi que le préparateur physique, le Franco-Sénégalais Armand Séné, alors que l'entraîneur adjoint, Dziri Billel a demandé à être déchargé de sa mission avec l'équipe seniors, mais reste à la disposition du club.

La direction du club a confié l'intérim aux trois anciens joueurs de l'USMA, Mounir Zeghdoud, Mahieddine Meftah, et Hadj Adlene, et cela pour les deux dernières journées de la compétition.

GUARDIOLA REFUSE L'INVITATION DU BARÇA

PEP GUARDIOLA ne viendra pas voir son ancien club en finale de la Ligue des champions. Malgré son lieu, proche de Munich, et de l'invitation catalane.

C'est du moins le message qu'envoie le coach du Bayern Munich qui décline l'invitation du Barça. Son ancien club, qui l'a éliminé en demi-finale, lui avait proposé, au même titre que les autres anciens entraîneurs vivants vainqueurs d'une Coupe d'Europe, de venir assister à la finale de l'édition qui se déroulera le 6 juin prochain à Berlin.

Guardiola a dit non.

HERVÉ RENARD QUITTE LA CÔTE-D'IVOIRE

Sidy Diallo, le président de la fédération de Côte d'Ivoire, a déclaré aux médias que Hervé Renard, le sélectionneur des Éléphants, a quitté son poste. Le Français est arrivé en Afrique jeudi pour discuter avec l'institution, essentiellement sur le montant de sa clause libératoire estimé aux alentours des 400 mille euros. Il restait dix-huit mois de contrat à l'ancien entraîneur sochalien, qui a mené les Éléphants vers leur seconde victoire en Coupe d'Afrique des Nations en début d'année.

R. S.

CES DEUX MELONS VALENT 11.000 EUROS



Un lot de deux melons cantaloups dits Yubari a trouvé preneur vendredi au Japon pour la coquette somme de 1,5 million de yens (11.100 euros).
La vente aux enchères était organisée sur le marché central de la ville de Sapporo sur l'île septentrionale de Hokkaido, où se trouve l'ex-ville minière de Yubari qui a donné son nom à cette sorte de melon, la plus prestigieuse du pays.
Un grossiste a remporté le précieux lot à un tarif qui n'égale pas le record de 2,5 millions de yens (18.600 euros) atteint l'an dernier et en 2008.
Mi-avril, deux mangues très recherchées s'étaient arrachées au prix de 300.000 yens (2.230 euros) à Miyazaki, sur l'île de Kyushu (sud-ouest).
Sans aller jusqu'à débourser de telles sommes, les Japonais ne regardent pas à la dépense pour acheter, et surtout offrir des fruits, un cadeau très estimé dans l'archipel.
Même dans les supermarchés de base, les fruits restent onéreux: une simple pomme peut coûter plus de trois euros.

UN DRÔLE D'OBJET DANS LE CORPS DE CE PYTHON



Le python s'est montré un peu trop gourmand...
Un Australien a voulu donner à manger à son python. Il lui a donc tendu un rongeur avec la pince de son barbecue. C'était une mauvaise idée: le reptile s'est accroché à la pince et ne l'a plus lâchée.
Winston -c'est le nom de l'animal- a finalement dû être opéré par Oliver Funnell, vétérinaire de l'Université d'Adelaïde, qui s'était montré sceptique quand Aaron, le propriétaire de Winston, lui avait raconté son histoire.
Mais ses doutes ont rapidement été balayés lorsqu'il a visionné les radiographies.
L'opération s'est bien déroulée et Winston se porte bien. Il devra néanmoins faire attention à son alimentation pendant quelques semaines.

L'annonce effrayante du "baptême d'un enfant possédé"

L'avis de baptême a été publié dans le Svenska Dagbladet. L'événement aura lieu le 23 mai.
La "mère de Satan" a posté un avis dans le journal suédois le plus lu, le Svenska Dagbladet. On y apprend que ce 23 mai, la petite Lucy(fer sans doute) sera baptisée à Emstla. Le symbole satanique "666" est formé sur son crâne par ses cheveux.
Il faut "réserver" sa place et envoyer un mail à une adresse mail commençant pas "rethom.snatas", soit "satan's mother" à l'envers. En réalité, il ne s'agit pas d'un avis de baptême, mais bien d'une publicité pour le "Elmsta 3.000 Horror Festival".
C'est sans doute le coup de publicité le mieux orchestré du moment. Il aura eu le mérite d'attirer l'oeil et de faire le buzz sur les réseaux sociaux.



Le saviez-vous

LA CHANCE DE SURVIVRE À UN CRASH D'AVION EST DE 95,7% !



L'avion est le moyen de transport le plus sûr, en effet, selon les statistiques, le risque de mourir dans un accident d'avion est de 1 sur 2 349 000. En 2014 on a compté 1 328 victimes et seulement 453 en 2013 pour plus de 3 milliards de passagers.
Plus encore, l'avion a la faible mortalité en cas d'accident. Selon la National Transportation Safety Board, une agence du gouvernement des Etats-Unis qui enquête sur les accidents des moyens de transport, la chance de survivre à un crash d'avion s'élève à 95,7% et ce suite à des statistiques sur des vols commerciaux aux USA de 1983 à 2000.

UN SUSPECT DE MEURTRE IDENTIFIÉ GRÂCE À DES RESTES DE PIZZA



Le suspect d'un quadruple meurtre commis dans un quartier huppé de la capitale fédérale Washington a été identifié par la police grâce à de l'ADN prélevé sur des restes de pizza, ont rapporté jeudi des médias américains.
La police a simplement indiqué dans un communiqué avoir émis un mandat d'arrêt contre Daron Dylon Wint dans le cadre de son enquête sur la mort d'un riche homme d'affaires, Savvas Savopoulos, de son épouse Amy, de leur fils de 10 ans et d'une employée de maison, Veralicia Figueroa.
Ils ont été tués le 13 mai dans la résidence du millionnaire et de sa famille. Ils avaient été ligotés et brutalisés, puis la maison a été volontairement incendiée, a expliqué la police.
M. Savopoulos était PDG d'American iron works, une société située dans le Maryland qui fabrique des matériaux de construction. Sa Porsche bleue, qui avait été volée, a été retrouvée abandonnée et incendiée à quelques kilomètres du lieu du crime, selon la police.
Le quotidien The Washington Post, à l'instar de plusieurs médias américains, a rapporté jeudi que la police avait rapidement progressé dans son enquête grâce à l'identification de l'ADN de M. Wint, 34 ans, sur la croûte d'une pizza qui avait été commandée le 13 mai, alors que les victimes étaient semble-t-il séquestrées.
Il est recherché pour assassinats et, selon les médias, la police n'a pas écarté l'éventualité de complicités. Selon le quotidien, faisant référence à des sources non identifiées et à des documents de justice, un paquet contenant 40.000 dollars en liquide avait été déposé dans la maison par une personne travaillant avec M. Savopoulos peu avant l'incendie.
Le crime a été commis dans un quartier cossu de Washington, non loin de la résidence du vice-président Joe Biden et de nombreuses ambassades et propriétés diplomatiques.

UN DÉPUTÉ CANADIEN ÉLU À PILE OU FACE



Pile ou face: c'est à ce jeu de hasard que le député canadien Alan McIsaac doit son siège au Parlement de l'Île-du-Prince-Edouard (Est), selon le Guardian de Charlottetown, le quotidien de la plus petite des provinces canadiennes.
Candidat et député sortant du parti libéral, Alan McIsaac avait initialement gagné son siège le 4 mai avec seulement 2 voix sur son adversaire Mary Ellen McInnis du parti progressiste-conservateur. Face à ce score serré, cette dernière avait réclamé un autre décompte des bulletins de vote. Au terme de ce nouveau comptage, les deux concurrents ont été crédités chacun de 1.173 voix. Un cas tout à fait exceptionnel que la législation provinciale prévoit néanmoins de régler en jetant une pièce en l'air.
La loi est tellement précise que les joueurs ne choisissent pas entre le côté pile ou face de la pièce. C'est l'ordre alphabétique de leur patronyme qui en décide. Entre McInnis et McIsaac, c'est la quatrième lettre qui a arbitré en attribuant le côté pile au député sortant, tout heureux de voir la pièce retomber du bon côté. "J'ai mis ça entre les mains du Seigneur, et vous savez, je pense qu'il me demande de continuer", avait déclaré confiant Alan McIsaac juste avant ce coup du sort gagnant, selon le journal local.

Voice Bridge : utiliser sa ligne fixe depuis son smartphone

Invoxia, fabricant de téléphones fixes innovants, a annoncé cette semaine la disponibilité du Voice Bridge, un appareil qui permet d'utiliser sa ligne fixe depuis son smartphone.

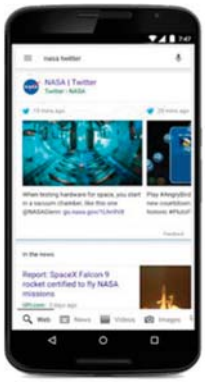
Fruit de la société Swissvoice, qu'il a rachetée fin 2013, le Voice Bridge est finalement disponible, après avoir été présenté une première fois il y a deux ans et demi au CES 2014 puis une nouvelle fois au CES 2015, auquel on prévoyait une commercialisation au premier trimestre de cette année.
Le téléphonie fixe a connu un regain d'intérêt il y a quelques années aux débuts des offres d'accès à Internet triple play, qui apportaient les appels illimité à moindres frais. Mais maintenant qu'ils se sont aussi démocratisés sur mobile, on délaisse souvent sa ligne fixe, ne serait ce que pour éviter de s'encombrer d'un téléphone fixe, même si c'est parfois plus confortable (qualité sonore), plus fiable (couverture) et plus généreux (communications internationales incluses).



Le meilleur des deux mondes

Le Voice Bridge combine le meilleur des deux mondes, en reliant jusqu'à 5 téléphones ou tablettes Android ou iOS à une ligne fixe. Il se matérialise sous la forme d'un petit boîtier qu'on branche d'une part à sa ligne fixe (donc le plus souvent à la prise téléphone de sa box Internet), d'autre part à son réseau local (à un port Ethernet de sa box). Dès lors une application propriétaire permet d'utiliser son iPhone ou son smartphone Android comme un téléphone sans fil résidentiel DECT.
Certains fournisseurs d'accès à Internet comme Orange, SFR ou Free proposent des solutions pour utiliser sa ligne fixe depuis un smartphone, par le biais du protocole SIP (services Freephonie et LiberTalk) ou d'applications maison (Livebox Phone). Mais elles sont souvent limitées, elles n'incluent pas toujours les appels vers l'international, vers les mobiles ou vers les numéros spéciaux. Connecté à la prise téléphone de la box, le Voice Bridge n'a quant à lui aucune restriction. Et tant pis si la double conversion IP-analogique-IP réduit légèrement la qualité audio.
Le Voice Bridge offre en outre des fonctions de conférence téléphonique et d'interphone (appels au sein du foyer). Il ne permet pas en revanche d'emporter sa ligne fixe à l'extérieur, en voix sur IP (VoIP), il peut seulement notifier les appels entrants, et permet donc aux utilisateurs de rappeler depuis leur ligne mobile. Le Voice Bridge est donc commercialisé en Europe depuis cette semaine, notamment chez Amazon, au prix public de 100 euros. Seule l'application iOS est disponible dans un premier temps. L'application Android sera lancée d'ici la fin du deuxième trimestre, c'est-à-dire d'ici la fin du mois de juin. Aucune application Windows Phone ne semble malheureusement prévue.

Google réintègre Twitter dans son moteur : vers la fin de Google+?



Google a annoncé hier avoir réintroduit les publications de Twitter au sein de son moteur sur smartphone ; une nouvelle qui pourrait signaler la fin imminente du réseau Google+.
En février dernier, Twitter et Google ont déclaré s'être entendus pour la signature d'un nouveau partenariat visant à inclure les tweets directement au sein du moteur de recherche. Les deux parties avaient précédemment signé un accord en 2009 pour le service Google Realtime Search avec un accès au Firehorse de Twitter, mais en 2011, les sociétés ont mis fin à ce contrat, et Twitter s'était rapproché de Bing et Yahoo.
Sur son blog officiel, Google annonce le retour de l'intégration de Twitter sur mobile. Il suffira donc de saisir une requête afin de voir apparaître les tweets relatifs. Ces derniers sont présentés sous la forme d'un carrousel à faire défiler de droite à gauche, positionné en haut des résultats. Twitter explique que cette intégration sera ensuite réalisée sur la version desktop de Google Search et dans plusieurs pays.

Quid de Google+ ?

En 2011, à la fin du partenariat avec Twitter, Google avait lancé son projet Google+. Quelques mois plus tard, l'entreprise avait inclus son réseau social dans son moteur de recherche pour mettre en évidence les publications en temps réel. Il semblerait que désormais, ces types de contenus soient simplement fournis par Twitter, et, dans une certaine mesure, Google ralentit donc la promotion de son réseau.
En parallèle, certaines rumeurs spéculent depuis quelque temps déjà sur un démantèlement de Google+. Après la messagerie de Hangouts, parfaitement autonome en dehors du réseau et prochainement au coeur du Projet Fi, le service de photo serait sur le point d'être également séparé. Cette information a été confirmée au mois de mars par Sundar Pichai, vice-président en charge d'Android, Google Apps et Chrome.
Bloomberg rapporte que Google souhaite mieux se positionner face à Instagram avec une application permettant de publier ses clichés sur Twitter et Facebook. Ce n'est pas la première fois que le géant tente de percer sur ce secteur. En 2012, la firme a racheté Nik Software éditant l'application Snapseed similaire à Instagram et actuellement disponible sur iOS et Android. Il pourrait alors s'agir d'une toute nouvelle version. Celle-ci serait annoncée à l'occasion de la conférence Google I/O qui se tiendra la semaine prochaine.

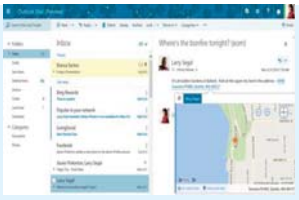
MOZILLA OUVRE UNE BÊTA PRIVÉE POUR FIREFOX SUR IOS



Depuis quelques mois, la fondation Mozilla planche sur une version de son navigateur Firefox sur iOS. l'application est actuellement en phase bêta et évaluée auprès d'une poignée de testeurs. Jusqu'à présent, Mozilla ne s'est jamais réellement intéressé à la plateforme iOS. En mai 2010, les ingénieurs avaient conçu Firefox Home, une application basée sur le module de synchronisation et permettant ainsi de retrouver son historique de navigation, ses favoris ou encore ses derniers groupes d'onglets ouverts. Celle-ci fut retirée de l'App Store en septembre 2012. Toutefois prochainement, le navigateur Firefox lui-même disponible sur la plateforme mobile d'Apple. Pendant des années, Apple a restreint l'accès au moteur d'exécution Javascript d'iOS à Safari. Interrogé par nos soins en février 2013 sur un éventuel portage de Firefox sur le système mobile, Tristan Nitot, alors président de Mozilla Europe, affirmait : « Franchement on ne sait pas trop, c'est perdant/perdant comme situation (...) En vérité, Chrome est plus lent que Safari sur iOS par un facteur de 4 ». Toutefois, la donne a changé avec iOS 8, lorsqu'Apple publiait les interfaces de programmation WKWebView auprès des éditeurs désormais en mesure de tirer parti du moteur Nitro.
Mozilla a donc changé d'avis et concocte sa propre version de Firefox pour iOS. Lors d'une interview recueillie à l'occasion du Mobile World Congress, Christopher Lee, le directeur des produits au sein de la fondation, affirmait en mars dernier :
Tout ce que je peux dire c'est qu'une version de test est attendue pour le second trimestre de cette année. Avec iOS 8, nous pouvons atteindre des performances raisonnables puisque nous avons désormais accès au moteur JavaScript. Nous sommes ravis d'arriver sur iOS car beaucoup de nos utilisateurs sur ordinateur ont un iPhone.
Mozilla vient alors de publier un sondage donnant accès cette version expérimentale disponible sur iOS 8 et versions ultérieures. A l'heure actuelle cette première phase de recrutement est achevée. L'application sera articulée sur le moteur de rendu WebKit et devrait arborer une interface utilisateur similaire à celle proposée sur Android. Les développeurs ont publié le code source sur le répertoire de GitHub.
Sur iOS Firefox ne sera pas en mesure d'utiliser son moteur Gecko, ni d'être paramétré par défaut, elle permettra en revanche aux utilisateurs de l'édition desktop de retrouver son historique et ses favoris tout en tentant de faire de l'ombre à Chrome, Safari ou Opera.

OUTLOOK.COM DEVIENT OUTLOOK MAIL ET S'ENRICHIT D'UN FLOT DE NOUVEAUTÉS

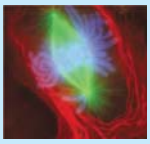
Microsoft annonce le déploiement prochain d'une mise à jour majeure pour Outlook.com. Le service de messagerie s'articulera prochainement sur la même architecture que le service professionnel Outlook Web Access
Le rumeur circulait depuis quelques jours ; la voici confirmée par l'équipe d'Outlook. Microsoft a effectivement décidé d'uniformiser ses services de messagerie et devrait prochainement déployer Outlook Mail, un service succédant à Outlook.com et se rapprochant davantage d'Outlook Web Access disponible au sein des versions professionnelles d'Office 365. Un certain nombre de nouveautés sont ainsi attendues.
Outlook.com se dotera du mécanisme Clutter introduit en fin d'année dernière sur Office 365. Ce dernier propose de mettre en avant les messages importants reçus par l'internaute afin de les dissocier des autres. Microsoft explique que le dispositif repose sur un algorithme qu'il sera possible d'affiner en glissant-déposant les messages dans - et en dehors - de ce dossier. Le principe s'apparente donc au tri automatique effectué par Gmail.



Le moteur de recherche s'enrichira de filtres permettant de raffiner les résultats d'une requête par dates de réception, expéditeurs, dossiers ou la présence de pièces jointes. Le moteur reprend donc les caractéristiques du logiciel Microsoft Outlook.
En plus de quelques nouveaux thèmes, Outlook.com proposera d'activer une prévisualisation des liens. Le destinataire obtiendra une image du site, une photo ou pourra directement lire une vidéo de YouTube ou Vimeo. Yahoo! a implémenté une technologie similaire au sein de son Webmail. Outre la possibilité d'ouvrir des emails et la fenêtre de composition dans une nouvelle fenêtre, la messagerie conservera la possibilité d'épingler des messages en tête de liste ainsi qu'un système de drapeaux.

Questions ? Réponses !

GÉNÉTIQUE : COMMENT FONCTIONNE L'HÉRÉDITÉ ?



L'hérédité est portée par les chromosomes présents dans le noyau des cellules. Nous en possédons 46 (23 paires) dont 23 proviennent de notre père et 23 de notre mère. Il existe donc deux copies de chacun de nos gènes, qui peuvent être identiques (on parle d'homozygotie) ou différentes l'une de l'autre (c'est l'hétérozygotie), et c'est le mélange de ces deux versions qui détermine ce que nous sommes.

Allèle dominant et allèle récessif

Pour certains gènes, une copie peut prendre le dessus sur l'autre, c'est ce que l'on appelle un allèle dominant. C'est le cas du gène qui détermine la couleur des yeux, où l'allèle « marron » est plus fort que l'allèle « bleu », considéré comme récessif. Il faut donc posséder deux allèles « bleu » pour avoir les yeux bleus, alors qu'un seul allèle « marron » suffit à donner les yeux marron.

Codominance

Il existe aussi des codominances. C'est le cas des gènes du groupe sanguin, où si l'on possède un allèle A et un allèle B, on est de groupe AB. Par contre les allèles A et B sont dominants par rapport à l'allèle O (un allèle A et un allèle O donnent un groupe A).

Hérédité mitochondriale

L'hérédité est aussi portée par l'ADN mitochondrial, qui code pour 37 gènes, dont certaines mutations sont connues pour être à l'origine de troubles musculaires et neurologiques. L'hérédité mitochondriale est assez complexe, car les mitochondries (apportées par l'ovule et donc transmises uniquement de la mère à l'enfant) sont nombreuses et chacune contient un chromosome. Il n'y a donc pas que deux allèles comme dans le cas des chromosomes nucléaires. Les mutations portées par l'un ou même par plusieurs chromosomes mitochondriaux peuvent ainsi être compensées par des gènes sains portés par d'autres.

Des hominines taillaient déjà des outils il y a 3,3 millions d'années

Il y a un mois environ, l'annonce de l'archéologue française du CNRS Sonia Harmand, qui codirige le West Turkana Archaeological Project (WTAP), avait fait l'effet d'une bombe en paléoanthropologie. La chercheuse et ses collègues viennent finalement de publier dans Nature un article présentant la découverte des plus vieux outils attribuables à ce jour à la lignée humaine. Trouvés non loin du lac Turkana, au Kenya, ils sont âgés de 3,3 millions d'années et montrent qu'avant l'apparition d'Homo, des hominines taillaient déjà des outils en pierre.

C'est une découverte majeure, l'une de celles qui marquent une vie de chercheur et qui fait date dans l'histoire des sciences. Elle a été réalisée un matin du 9 juillet 2011 par l'archéologue française Sonia Harmand et son collègue Jason E. Lewis, également en poste à l'université de Stony Brook (États-Unis). Tous deux directeurs du West Turkana Archaeological Project (WTAP) et respectivement Research Associate Professor et Research Assistant Professor au Turkana Basin Institute (TBI), ils s'étaient écartés par erreur de leur de chemin alors qu'ils menaient une campagne de fouilles dans le nord du Kenya, sur la berge ouest du lac Turkana. Tout en cherchant à retourner sur sa route, l'équipe examinait le sol à l'endroit qui allait être baptisé plus tard le site de Lomekwi 3. Les archéologues ont fini par découvrir avec l'aide d'un indigène, Sammy Lokorodi, des outils taillés dont l'âge était encore indéterminé à ce moment-là. L'étude de ces outils et leur datation allaient occuper



pendant des années une équipe internationale de 19 chercheurs, dont certains sont membres du CNRS, de l'Inrap et de l'université de Poitiers. Jusqu'à présent, on attribuait une telle industrie lithique à des membres du genre Homo, comme Homo habilis. Mais certains se demandaient si des hominines, tels les fameux australopithèques comme Lucy, n'étaient pas déjà capables d'une telle prouesse il y a plus de 3 millions d'années. Encore fallait-il dater de façon fiable les outils trouvés sur Lomekwi 3 (voir les images des fouilles sur Flickr) et convaincre ainsi l'ensemble de la communauté scientifique. Il s'agissait là d'une démarche nécessaire pour pouvoir attribuer ces artefacts à certains des hominines qui vivaient dans la région du lac Turkana il y a quelques millions d'années.

Des outils datés indirectement par téphrostratigraphie

Pour dater ces outils, les chercheurs ont eu recours à une méthode bien connue qu'il est possible d'employer lorsque l'on dispose d'une couche de sédiments prise en sandwich entre deux couches de cendres volcaniques. Les principes de la stratigraphie permettent en effet d'établir une chronologie relative : sauf perturbation géologique, une strate est toujours plus vieille que celle qui la recouvre. Dater deux couches de cendres entre lesquelles s'intercale une couche sédimentaire dans laquelle peut se trouver des fossiles ou des outils permet donc, en principe, d'encadrer l'âge de la couche sédimentaire et ce qu'elle contient.

Dans le cas du site de Lomekwi 3, la téphrostratigraphie a pu être mise en pratique. Cette technique rend possible la datation des couches de cendres par des procédés physico-chimiques. Elle permet de corréler les couches étudiées à d'autres couches de cendres datées par radiométrie. Afin de consolider les estimations des âges obtenues, la mémoire magnétique des sédiments entourant les outils a été consultée. La chronologie des inversions magnétiques permet en effet de dater des roches grâce à la science du paléomagnétisme.

Une nouvelle enzyme impliquée dans le vieillissement précoce

DES CHERCHEURS français ont mis en évidence la surexpression d'une protéase dans les cellules de patients souffrant d'un syndrome grave de vieillissement précoce. En restaurant des niveaux normaux de la protéine, ils ont « guéri » les cellules malades. Un pas qui permet de mieux comprendre les mécanismes du vieillissement.

Plusieurs maladies génétiques rares provoquent un vieillissement précoce et accéléré. Aucun traitement n'est disponible à ce jour pour ces pathologies dont l'étude peut également renseigner sur les mécanismes du vieillissement normal. Une de ces maladies, le syndrome de Cockayne (CS), a une incidence d'environ 2,5 par million de naissances et est associée à une durée de vie de moins de sept ans pour la forme la plus sévère. Les enfants atteints du syndrome de Cockayne ont des signes graves de vieillissement précoce comme la perte de poids, de cheveux, de l'audition et de la vue, ainsi que des déformations faciales et une neurodégénérescence.

Le syndrome de Cockayne est causé par des mutations dans deux gènes impliqués dans la réparation des dommages de l'ADN dus aux rayons ultraviolets (UV). Les patients CS sont en effet hypersensibles à la lumière du soleil (fréquents coups de soleil). Depuis des décennies, on pensait que le défaut de réparation de l'ADN était le responsable majeur du vieillissement précoce dans cette maladie.

En comparant les cellules de patients CS et celles d'un autre syndrome apparenté, mais pour lequel les patients sont uniquement hypersensibles aux UV, l'équipe de Miria Ricchetti (Institut Pasteur) avec Laurent Chatre



(CNRS, à l'Institut Pasteur), en collaboration avec Alain Sarasin (CNRS, à l'Institut Gustave Roussy) et Denis Biard (CEA), ont découvert que les défauts des cellules CS sont dus à une production excessive d'une protéase (HTRA3) induite par le stress oxydatif des cellules. Dans les cellules CS, HTRA3 dégrade un élément clé de la machinerie responsable de la réplication de l'ADN des mitochondries, les centrales énergétiques de la cellule, perturbant ainsi l'activité mitochondriale. Ces résultats paraissent dans PNAS Plus.

Les mitochondries sont les cibles du processus de vieillissement précoce

Jusqu'à présent la neurodégénérescence et le vieillissement étaient en grande partie attribués aux dommages infligés aux cellules par les radicaux libres produits par les mitochondries. Cette nouvelle étude démontre que les radicaux libres activent aussi l'expression d'une protéine HTRA3, dévastatrice pour les mitochondries. Cette attaque au cœur des mitochondries est un élément clé de la dégénérescence des cellules issues de malades atteints de vieillissement précoce.

Grâce à deux nouvelles stratégies thérapeutiques, utilisant un inhibiteur de cette protéase HTRA3 ou un antioxydant à large spectre qui capture les radicaux libres, les scientifiques ont réussi à restaurer un niveau normal de cette protéase. Ainsi, la fonction mitochondriale dans les cellules des patients CS est restaurée. Cette avancée ouvre la voie à de nouvelles approches thérapeutiques, qui pourront être testées prochainement chez les patients, et apporte de nouveaux outils de diagnostic. Une demande de brevet a été déposée par l'Institut Pasteur, le CNRS, le CEA et l'IGR visant des méthodes de diagnostic et de thérapie du vieillissement précoce mettant en œuvre la protéase HTRA3.

Ces mécanismes défectueux pourraient aussi se produire, à une vitesse plus lente, dans les cellules saines, conduisant ainsi au vieillissement physiologique. Le développement de stratégies thérapeutiques ciblant les maladies du vieillissement précoce pourrait donc ouvrir de nouvelles perspectives de recherche pour des thérapies préventives des pathologies liées au vieillissement.

Ces travaux ont bénéficié du soutien de l'Institut Pasteur, de l'Agence Nationale de la Recherche et de l'Association française des Myopathies.

L'avenir incertain des directives Oiseaux et Habitats

La Commission européenne s'interroge sur l'efficacité de la législation Natura 2000. Dans le même temps, elle publie un rapport sur l'état de conservation de la nature dont le bilan apparaît confus. De quoi s'interroger sur le devenir des directives.

En décembre dernier, la Commission européenne a dévoilé son programme de travail en faveur de la croissance, de l'emploi et de l'investissement. Son objectif ? "Réduire les formalités administratives et supprimer les charges réglementaires". Dans ce cadre, une série de propositions et d'actes législatifs existants ont été recensés en vue d'être réexaminés et modifiés, voire supprimer. Parmi eux, les directives Habitats de 1992 et Oiseaux de 2009, qui remplace celle de 1979.

Remettre en cause la protection européenne

Les deux textes, fondements de la législation Natura 2000, sont en cours d'examen, ou plus exactement de "fitness-check" selon les termes de la Commission. Ce qui correspond à une évaluation très approfondie. Déterminées dans un mandat publié en février 2014, les questions sur lesquelles se penche l'exécutif européen sont relativement précises. Il s'agit d'évaluer l'effectivité des objectifs initialement définis par les directives, leur cohérence avec l'ensemble normatif européen, leur pertinence globale, ainsi que la valeur ajoutée de l'action européenne comparée à celles des Etats membres. Il s'agit enfin d'analyser les coûts qu'engendrent ces règles.
Cette volonté d'interroger la pertinence des deux directives conduit à la remise en question de l'existence même de ces textes et donc d'une politique européenne de protection de la nature. Ce que dénonce fermement un grand nombre d'ONG, pour qui ces normes constituent les "piliers fondateurs de la politique européenne de préservation des espèces et des milieux naturels". D'après Allain Bougrain Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), Natura 2000 a fait ses preuves et doit être non seulement confirmé, mais également conforté.



Un rapport sans conclusions

Mercredi 20 mai 2015, l'exécutif européen a publié un rapport sur "l'état de conservation des types d'habitats et des espèces couverts par la directive Oiseaux et la directive Habitats", pour la période allant de 2007/2008 à 2012. Présenté comme le plus complet à ce jour, ce panorama dresse, selon la Commission, un tableau "mitigé" des habitats et espèces en Europe. Les conclusions sont surtout inexistantes.
Le rapport dévoile des données positives. Par exemple, "la plupart des oiseaux [52%] sont hors de danger", ou encore, "un certain nombre d'espèces et d'habitats se portent mieux". Des mesures ciblées de conservation sont aussi présentées comme ayant "porté leurs fruits". Enfin, "il apparaît clairement que le réseau Natura 2000 contribue pour beaucoup", insistent les auteurs du rapport, à stabiliser les habitats et les espèces. Parallèlement, ce sont des chiffres très moyens qui apparaissent dans l'étude. Celle-ci révèle que 17% des espèces sont encore menacées, tandis que 15% sont "quasi menacées, en déclin ou décimées", parmi lesquelles se trouvent des espèces "autrefois communes", précise la Commission. L'état de conservation de 60% des espèces est encore jugé "défavorable". Quant à l'état de ces espèces dans les prairies, les zones humides et les dunes, "il est particulièrement préoccupant", alerte-t-elle.
A la lecture de tels éléments, ne faudrait-il pas mieux renforcer la législation en vigueur plutôt que de l'écarter ? C'est ce qu'affirment les députés "verts" du Parlement européen. Selon Benedek Javor, un porte-parole du parti, "ce rapport devrait servir de cri de ralliement afin de s'assurer que ces règles essentielles ne soient pas seulement maintenues, mais correctement appliquées".

Responsabiliser les citoyens

Dans ce contexte d'évaluation – et d'indécision –, la Commission européenne a mis en ligne, jusqu'au 27 juillet 2015, une consultation publique portant sur les deux directives. L'idée ? Recueillir des avis sur cette législation protectrice de la nature, et répondre aux questions soulevées par l'institution.
Le public est d'autant plus sollicité que de nombreuses ONG appellent à une mobilisation massive. Les 90 organisations concernées, parmi lesquelles on peut citer FNE, le WWF ou encore la LPO, ont ainsi lancé une campagne européenne "Nature alerte". L'objectif ? Inciter les citoyens des Etats membres à participer à la consultation publique lancée par l'exécutif européen. "L'importance que les citoyens de l'Union européenne (UE) accordent au réseau Natura 2000 et plus généralement à la nature sera déterminante dans la décision de la Commission de maintenir ou réviser ces directives", alertent les ONG.

Quel devenir pour les directives ?

L'examen qu'opère actuellement la Commission, aidée par les futurs résultats de la consultation publique, s'achèvera au cours de l'été.
L'institution a d'ailleurs annoncé qu'elle publierait le bilan de son évaluation en début d'année prochaine, révélant ainsi l'avenir des deux directives.
Si elle juge ces textes inefficaces et ne répondant pas aux objectifs fixés, elle pourra introduire une procédure de révision. Réécrits, les textes seront ensuite examinés, avant d'être validés par le Conseil puis le Parlement. Autrement dit, si les directives Habitats et Oiseaux venaient à être modifiées, l'adoption des ces règles revisitées n'interviendrait pas avant plusieurs années.

L'Europe se décide enfin à légiférer contre les sacs plastiques

FACE À LA PRODUCTION massive de sacs plastiques à usage unique et à la pollution qu'ils occasionnent, la Commission européenne a adopté, le 4 novembre 2013, une proposition qui impose aux États membres de réduire l'utilisation des sacs plastique légers. Une décision attendue depuis près de 10 ans...
La production mondiale de matières plastiques est passée de 1,5 million de tonnes (Mt) par an en 1950 à 245 Mt en 2008, dont 60 Mt rien qu'en Europe. La production des dix dernières années représente la production totale au cours du vingtième siècle. Il est estimé (dans un scénario de statu quo) que 66,5 Mt de plastiques seront mis sur le marché de l'UE d'ici à 2020 et qu'au niveau mondial, cette production pourrait tripler d'ici à 2050.
Dans le monde, 4 à 5 000 milliards de sacs plastiques étaient produits en 2002 dont 80 % aux Etats-Unis et en Europe, indique le rapport "State of the World 2004" du Worldwatch Institute.
Au niveau de l'Union Européenne, en 2010, environ 98,6 milliards de sacs en plastique à poignées ont été mis sur le marché de l'UE, "ce qui signifie que chaque citoyen de l'Union utilise 198 sacs de ce type par an", précise la Commission européenne[1].
En France, 17 milliards de sacs plastiques (soit 80 000 tonnes) étaient commercialisés en 2006.
"Une des actions prioritaires du Plan national de prévention des déchets de 2004 était la réduction de la consommation de sacs de caisse à usage unique. Ainsi, sous l'effet d'une convention volontaire, le nombre de sacs plastiques de caisse distribués en France dans les grandes surfaces alimentaires est passé de 10,5 milliards à 700 millions entre 2002 à 2011. Mais il y a lieu de poursuivre cette réduction car près de 5 milliards de sacs de caisse en matière plastique à usage unique et plus de 12 milliards de sacs dits « fruits et légumes » sont encore distribués dans les commerces annuellement en France." précise l'amendement no 773 présenté par le gouvernement et adopté.
Si il ne faut qu'une seconde pour fabriquer un sac plastique, il sera utilisé seulement 20 minutes en moyenne mais polluera les écosystèmes pendant des siècles[2] !

L'impact du sac plastique sur l'environnement

Les sacs plastiques font partie des déchets les plus collectés par les volontaires qui nettoient les littoraux à travers le monde, rapporte l'étude Turning the Tide on Trash de l'ONG Ocean Conservancy.
Or, les sacs plastiques entraînent de gros problèmes pour la biodiversité marine : dans la mer, ils ressemblent beaucoup trop aux méduses et sont donc mangés, entre autres, par les cétacés[3], dauphins, tortues marines et oiseaux qui s'étouffent ou s'étranglent.
Pour y remédier, certaines entreprises ont donc mis au point des sacs plastiques dégradables ; fragmentables ; bio fermentables ; oxodégradables ou des sacs en plastique EPI. Mais ces sacs ne sont pas une solution : ils se fragmentent en millions de particules sous l'effet des vagues, du vent et du soleil puis se concentrent au gré des courants marins pour former d'imposantes "soupes de déchets". En outre, ils sont avalés par les animaux marins (oiseaux, poissons, crustacés...) qui les confondent avec le plancton. Les toxines et plastiques ainsi ingérés finissent dans nos assiettes et nous empoisonnent à notre tour...
70 à 80% des déchets retrouvés dans les mers et sur le littoral sont donc d'origine terrestre et 60 à 75 % des débris trouvés au fond des mers sont des sacs plastiques : rien qu'en France, cela fait 122 millions de sacs plastiques qui souillent 5 000 kilomètres de côtes !

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

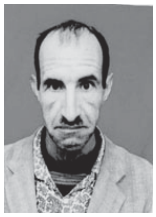
Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

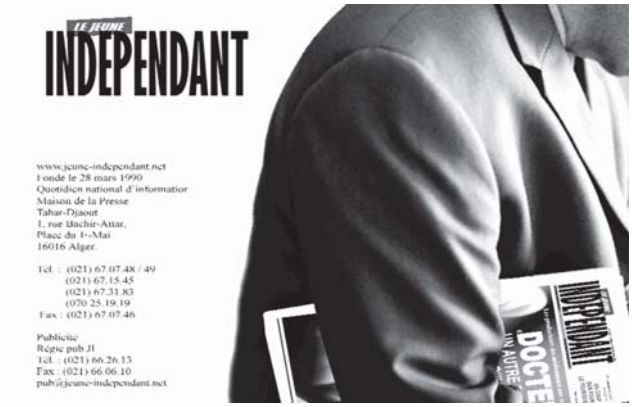
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Astuces pour maigrir sans y penser Oui c'est possible !



Il y a ceux qui optent pour des régimes draconiens et les autres et ceux qui perdent des kilos sans même y penser et sans trop se fatiguer. ***Leur secret ?*** Des gestes simples au quotidien mais qui font du bien au corps et permettent de brûler plus facilement les calories.

* Boire un grand verre d'eau avant chaque repas procure plus rapidement une sensation de satiété.
* Miser sur les crudités qui remplissent l'estomac sans l'alourdir.
* Prendre son temps à table et bien mastiquer les aliments car il faut au moins quinze minutes pour que le signal de satiété envoyé par l'estomac soit transmis au cerveau.
* Manger un peu de tout mais en petites quantités. Ne se permettre un petit excès qu'une fois par semaine puis compenser par une demi-heure de marche.
* Manger dans de petites assiettes pour ne pas avoir l'impression d'avoir peu mangé. Pour diner ou déjeuner, se mettre toujours à table, jamais devant la télévision.

3 QUESTIONS SUR LES SOINS ANTI-ÂGE BIO



bio Les soins anti-âge bio revendiquent la même action que les cosmétiques traditionnels : régénérer, raffermir et lisser.

Mais, est-ce que ça marche vraiment ? Quels actifs renferment les soins anti-âge bio ?

Les laboratoires pharmaceutiques développent des actifs bio et naturels pointus, tels des extraits de plantes : comme l'onagre revitalisante ou l'argan raffermissant par exemple. Mais aussi de l'huile essentielle de géranium, qui stimule la régénération cellulaire autant que le rétinol de synthèse. Ces mêmes labos arrivent à introduire dans les formules de l'acide hyaluronique, un puissant hydratant provenant, en bio, d'une algue.

Ces soins anti-âge bio sont-ils efficaces ?

Comme en cosmétique traditionnelle, des tests sous contrôle dermatologique sont effectués sur ces produits bio. L'action des actifs qu'ils renferment est vérifiée sur des cultures de cellules de peau. Les résultats anti-âge (profondeur des rides, lissage, éclat…) sont ainsi mesurés scientifiquement et validés par des médecins. Au final, des tests d'usage réalisés pendant 1 mois sur 100 femmes prouvent la bonne tolérance et confirment l'action anti-âge de ces soins bio.

Comment conserver ces soins bio ?

Sans ajout de conservateurs, on pourrait croire que ces soins bio anti-âge sont plus fragiles que les autres. Mais, les huiles essentielles ou la vitamine E qui entrent dans la composition de certains produits les protègent des germes et la préservent. Sinon, on opte pour des soins anti-âge bio en flacons-pompes qui évitent le contact avec l'air.



VOICI CE QUI ARRIVE LORSQUE VOUS BUVEZ DE L'EAU SUR UN ESTOMAC VIDE



De plus en plus, les preuves s'accumulent qu'une déshydratation peut causer certaines maladies et en aggrave d'autres. Boire un verre chaque matin après le réveil est une habitude quotidienne importante au Japon, et les résultats sont clairs.

L'eau est universellement nécessaire pour maintenir une bonne santé et éviter les problèmes métaboliques, ce qui explique pourquoi l'Association Médicale du Japon a approuvé cette thérapie de l'eau comme un moyen efficace de traiter certaines maladies chroniques. Selon l'AMJ, la thérapie de l'eau est efficace dans le traitement des maux de tête, des maladies cardiaques, de l'arthrite, de l'épilepsie, de l'asthme, de la tuberculose, de la méningite, des maladies rénales, des hémorroïdes (détend les intestins), des maladies des yeux, et même des douleurs menstruelles. Sentez-vous libre d'essayer cette thérapie à la maison.

Ca ne peut pas faire de mal, non?

Tout d'abord, buvez quatre verres d'eau tiède. Nous vous recommandons de réchauffer l'eau froide sur une poêle, comme l'eau chaude du robinet peut avoir beaucoup de déchets accumulés dans le chauffe-eau.

* Ne mangez ou ne buvez pas pendant les 45 prochaines minutes.
* Prenez un petit déjeuner après 45 minutes.
* Ne mangez ou ne buvez rien pendant deux heures après que vous ayez mangé un repas.
* Si vous ne pouvez pas boire quatre verres d'eau, c'est parfait. Commencez avec un verre et augmentez graduellement.

HELP ! J'AI TOUT LE TEMPS LES LÈVRES GERCÉES !

Que se passe-t-il ? Sur les lèvres, la peau est plus fine que sur le reste du visage, il n'y a ni sébum ni sueur pour les protéger. Donc, en hiver, elles se dessèchent à cause du froid et du vent. C'est encore pire si on est enrhumée : comme on respire par la bouche, le va-et-vient de l'air sur les lèvres les assèche encore plus. J'ai mal, je fais quoi ?

Le geste SOS : appliquer un baume à lèvres super riche et recommencer dès qu'il est absorbé (en gros, toutes les 10 minutes). Si on a des petites fissures, on évite les sticks parfumés qui peuvent provoquer des allergies. Le soir, on répare avec de l'Homéoplasmine ou Aquaphor d'Eucerin, en couche épaisse. Comment éviter que ça recommence ? On ne zappe pas le baume (avant que ça tiraille). Dehors, on se protège les lèvres du vent et du froid avec une écharpe, par exemple. On pense aussi à bien boire (les lèvres se déshydratent en premier), à se rincer la bouche après le lavage (le dentifrice dessèche à mort) et à bien l'hydrater si on applique un rouge mat ou repulpant (assez asséchant).



Tajine au four

Ingrédients

* 2 tranches de collier d'agneau
* 8 petites pommes de terre nouvelles
* 1 oignon
* 1 gousse d'ail
* 1 petit bouquet de persil et de coriandre
* 1/2 cuillère à café de safran
* 1/2 cuillère à café de gingembre
* 1/2 cuillère à café de paprika doux
* 1 pointe de piment en poudre
* sel
* poivre
* 1/2 citron confit
* quelques olives
* 4 cuillères à soupe d'huile d'olive

Préparation

1 Hacher l'oignon, couper les pommes de terre en quartiers, et le citron en deux.

2 Dans un plat allant au four, mettre l'huile, l'oignon, l'ail, le bouquet, les



épices, le sel, le poivre et la viande. Bien mélanger le tout et en imbiber la viande.

3 Deposer les pommes de terre, les olives puis le citron. Recouvrir d'un papier aluminium.

Pour finir

Enfourner à 160°C pendant une heure. Servir avec du bon pain frais (de blé complet) pour déguster la sauce.

Gateaux Sans Cuisson

Ingrédients:

* 1 boite de biscuit moulu (Bimo)
* 1 verre de beurre fondu
* 2 cas de lait en poudre (lahda)
* 2 cas de farine
* 1 cas cacao
* 3 cas de noix de coco (ou plus selon le gout)
* 1 cac vanille
* Miel

Glaçage

* Sirop (préparer avec 1/2 l d'eau et 130g de sucre)
* 1 cas de citron
* 1 blanc d'oeuf
* Sucre glace
* Colorant

Méthode:

Mélanger la farine et le lait et griller sur le feu.
Ajouter au mélange les biscuits moulus, le cacao, la vanille et la noix de coco.
Ajouter le beurre et peu a peu le miel.
Travailler bien jusqu'à obtention d'une pâte ferme.

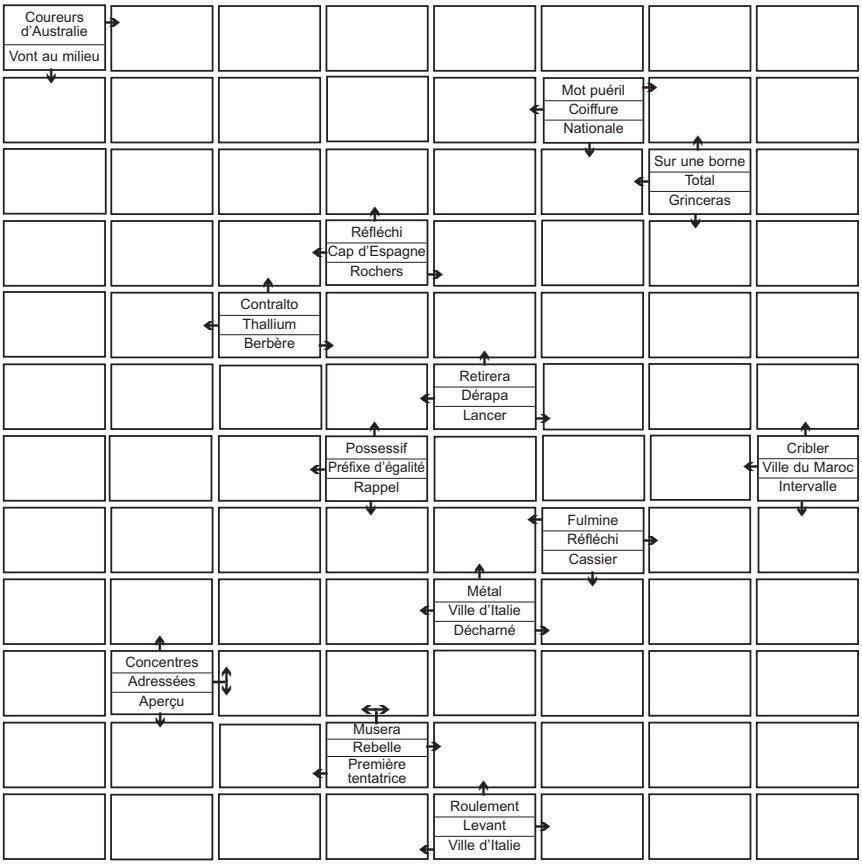


Abaisser la pâte, et découper des ronds puis mettre au refrigerateur pendant au-moins 1 hr.

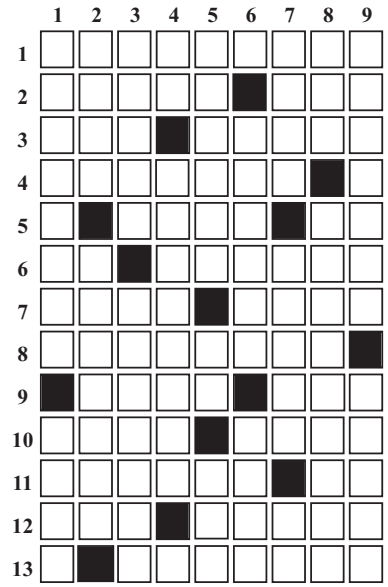
le glaçage:

Préparer le sirop: mélanger l'eau et le sucre sur le feu jusqu'à ce que le sirop épaississe légèrement.
Laisser refroidir puis ajouter le blanc d'oeuf et le citron.
Incorporer le sucre glace tamiser petit a petit jusqu'à ce que le glaçage soit ni liquide ni dur pour vérifier étaler le glaçage sur un seul gâteau.
Tremper la surface des gâteaux dans le glaçage et laisser sécher quelques secondes puis décorer d'une demi noisette ou perles argenter..etc
Laisser sécher...et decorer avec du chocolat fondu

Mots fléchés n° 1458



Mots croisés 9/13 n° 1458



Horizontalement

1. Critère – 2. Inflammation de l'oreille – Lentille – 3. Page souvent sanglante – Ce qui donne un pouvoir – 4. Extraterrestre – 5. Homme de la terre – Note de musique – 6. Réplique péremptoire – Rapproche – 7. Kif-kif – Placée en une minute – 8. Mises en tas – 9. Ville allemande – Personnage ambigu – 10. Vitesse du navire – Cité norvégienne – 11. Abandonnées – Contraction – 12. Une hésitation orale – Nappe de filets de pêche – 13. Alliance.

Verticalement

1. République d'Europe centrale – Résonance – 2. Cracheur italien – Aimée – 3. Qui ont de la hauteur – Passionnée – 4. Agent de liaison – Clôturée – 5. Répéter – Base d'accord – Il rougit en premier – 6. Recalé – Libre – 7. Gaz d'éclairage – Contredites – Indium – 8. Emission sonore – Cuisant – 9. Amateur de beauté – Cousue.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1457

Horizontalement

APREMENT – QUINE – F – ET – MANDA
NAIN – MER – SUER – SAI – SEVE – GAI
TRONC – TI – TETAS – CC
AC – ARETE – E – TIERCE
REM – IRE – RUE – MIEL

Verticalement

ANTAR – STERES – EM – ERES – RING
PARCEQUE – UTE – NETTE – ACCEDA
RIO – MUETTE – V – TRIE – FICELAI
ENNA – IRAI – ME
M – CRIN – SEMA –

SOLUTION N° 1457

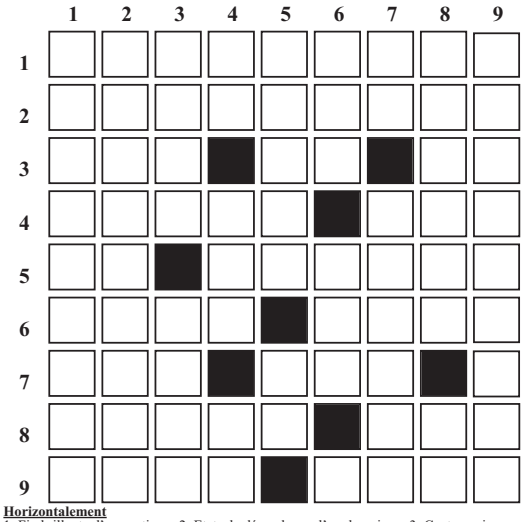
Horizontalement

TSARS – ERS
OPPRIMEES
FLEURISTE
FAT – IMPER
ECRASER – I
NEIGE – IRE
SE – RENTE –
I – LESE – DA
VOUE – TAON
EVIER – DUE
MUR – ILOTS
ELEVEUSES
NE – ANES – E

Verticalement

OFFENSIVEMENT
PLACEE – OVULES
PETRI – LUIRE – A
RU – AGREEE – VAR
IRISEES – RIENS
MIME – NET – LUE
ESPRIT – ADOSSE
ETE – REDOUTE – R
SERIE – ANESSES

Mots croisés 9/9 n° 1458



Horizontalement

1. Fin brillante d'une action – 2. Etats de dépendance d'un domaine – 3. Canton suisse – Possessif – Neptunium – 4. Catégorie – Enlève – 5. Sur un bristol – Client – 6. Insecte de laine – Paria – 7. Lettre grecque – Monnaie bulgare – 8. Propre – Résume une litanie – 9. Empereur de Russie – Erodée.

Verticalement

1. Divertissement – 2. Etats d'un matériau qui laisse passer le liquide – 3. Entendre – Palpa – 4. Petit écran – Liquide – Petit tour – 5. Femelles de lièvres – Largeur d'étoffe – 6. Ecole – Principe de vie – 7. Langue – Têtes nucléaires – 8. Chemins – Règle de dessin – 9. Objet attendu.

SOLUTION N° 1457

Horizontalement

ARGENTIER
PORTELONE
UBU – T – NA –
ROESTIS – T
ET – CEN – BR
MIDI – DRUE
EQUATEURS
NURSE – SIS
TEE – LIANE

Verticalement

APUREMENT
ROBOTIQUE
GRUE – DURE
ET – SCIAS –
NETTE – TEL
TL – INDE – I
IONS – RUSA
ENA – BURIN
RE – TRESSE

SODUKU 187

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

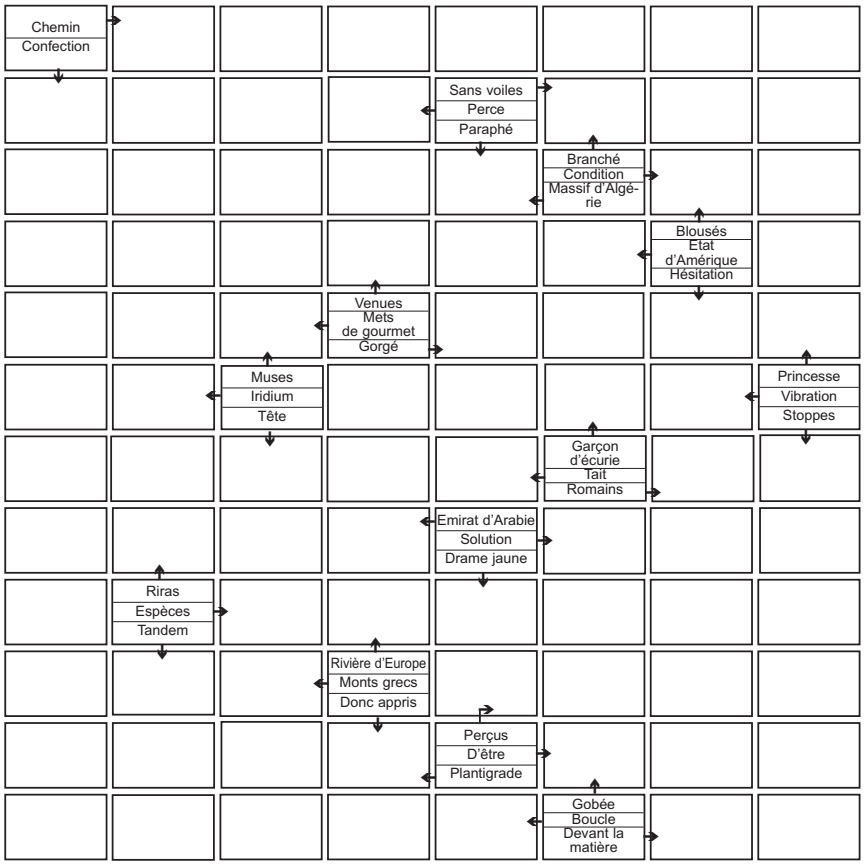
3		2		6		9		4
	1			3			6	
4								5
			9		5			
		7				3		
		1	6		3	2		
1	7			5			4	8
	3						2	
5				4	1			3

SOLUTIONS

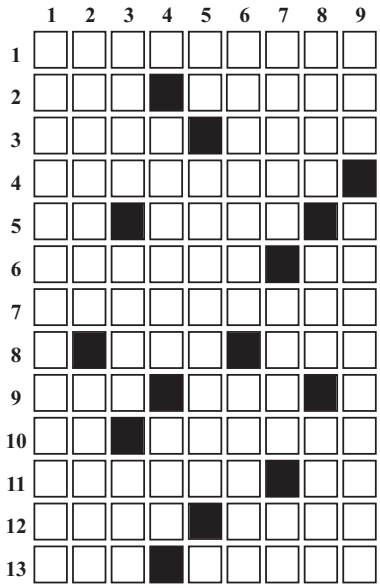
4	2	8	5	6	9	1	7	3
9	1	3	2	8	7	5	4	6
7	6	5	3	1	4	8	2	9
1	5	9	7	2	8	6	3	4
8	3	2	4	5	6	7	9	1
6	4	7	9	3	1	2	8	5
3	7	1	8	4	5	9	6	2
5	9	4	6	7	2	3	1	8
2	8	6	1	9	3	4	5	7



Mots fléchés n° 1476



Mots croisés 9/13 n° 1476



HORIZONTALEMENT

1. Plat de viande et haricots – 2. Encouragement espagnol – D'un emploi habituel – 3. Fleuve de Russie – Là dès la naissance – 4. Etat d'Asie – 5. Conjonction – Bières de pub – 6. Vend – Première sur la portée – 7. Brillante – 8. Echelle de sensibilité – Expression d'un idéal de beauté – 9. Travail d'un homme de lettres – Refus d'obtempérer – 10. Lac pyrénéen – Piquants – 11. Mis au trou – Bout de pis – 12. S'esclaffer – Jaune brun – 13. Tranche d'histoire – Objets sinueux.

VERTICALEMENT

1. Ecole de danse – 2. Prévenue – Teinter – 3. Pris des sanctions – Jeunes poissons – Centième de couronne – 4. Barbares de Gaule – Elle mousse en Albion – 5. Adverbe de lieu – Pacte – 6. Meulées – Petit volatile – 7. Terrain de sport – Ecrivain français – Ses plages n'ont pas de souffle – 8. Volcan italien – Il vaut dix points – Etat européen – 9. Cheville de golf – Femmes de lettres.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1475

Horizontalement

BRODERIE
LEROT – ON
EVITER – T
MINE – ANE
ES – RAVES
SEL – DIT –
– RABOT – T
CANER – ME
R – CRESUS
IDEE – ART
ER – TIREE
RUSSE – SE

Verticalement

BLEMES – CRIER
REVISERA – DRU
ORIN – LANCE – S
DOTER – BERETS
ETE – ADORE – IE
R – RAVIT – SAR –
IO – NET – MURES
ENTES – TESTEE

SOLUTION N° 1475

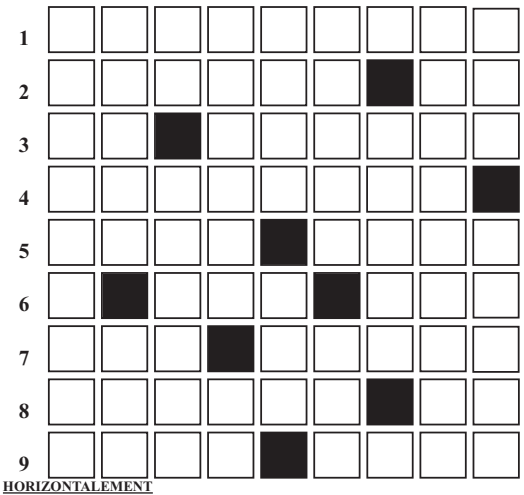
Horizontalement

RATTRAPEE
ABREUVE – R
BEAT – EDEN
AINEE – AME
ILS – SALI –
SLIP – TOGO
SE – RAT – RI
E – BOURSES
SAR – NOTEE
– VOYEUR – L
CASSEPIPE
ANSE – ECHU
STERE – TIR

Verticalement

RABAISSES – CAS
ABEILLE – AVANT
TRANSI – BROSSE
TETE – PRO – YSER
RU – ES – AUNEE – E
AVE – ATTROUPE –
PEDALO – STRICT
E – EMIGREE – PHI
ERNE – OISELEUR

Mots croisés 9/9 n° 1476



SOLUTION N° 1475

Horizontalement

ENTRAINES
SUA – CREPE
SENTIE – UR
A – TUE – CRI
RN – TROUEE
TELESKI – U
ETAU – ARTS
ET – RAP – HE
SEL – MISES

Verticalement

ESSARTEES
NUE – NETTE
TANT – LA – L
R – TUTEUR –
ACIERS – AM
IRE – OKAPI
NE – CUIR – S
EPURE – THE
SERIEUSES

HORIZONTALEMENT

1. Objets de superstition – 2. Port sur le Pacifique – Mot de gosse – 3. Praséodyme – Petits obstacles – 4. Maison de campagne retirée – 5. Petit même adulte – Destin – 6. Manche au tennis – Bœuf sauvage – 7. Terre en mer – Presser – 8. Donner de la trompe – Erbium – 9. Etançon – Petite baie.

VERTICALEMENT

1. Des notes à la fin d'un ouvrage – 2. Rit (Se) – Parcelle – 3. Chiffre – Pariera – 4. Ecrasé – Non plus – 5. Troubla – Infusion – 6. Pesas le contenant – Bel emplumé – 7. Canalisation – 8. Ensevelies – 9. Chambre étanche – Planète.

soduku 205

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	8	2		3		7		
1		6			8			
			7		1			3
		4		7		5		
6			3		2			4
		3		1		2		
			1		5			
8			9			4		7
		5		4		8	9	

SOLUTIONS

9	1	2	5	7	3	4	6	8
3	7	8	4	6	1	2	5	9
5	6	4	2	9	8	1	7	3
2	5	3	8	4	6	9	1	7
7	8	9	3	1	5	6	4	2
6	4	1	7	2	9	3	8	5
4	9	5	1	3	7	8	2	6
8	2	6	9	5	4	7	3	1
1	3	7	6	8	2	5	9	4

Comment le Sommet des Amériques a écrit l'Histoire

(TOUT CE QUE NE VOUS A PAS DIT «COURRIER INTERNATIONAL»)

Par Thierry Deronne*



Démontez la désinformation de Courrier International (1) et la chargé de l'Amérique Latine" Sabine Grandadam vous répondra qu'il n'y a pas de désinformation puisque ses sources sont "pluralistes". Tout comme Thomas Cluzel (France-Culture), auteur d'un record de mensonges en cinq minutes (2) : "Je ne fais qu'une revue de presse internationale". Tout le monde sait pourtant que l'information est passée sous le contrôle de grands groupes privés et que sous l'apparente "diversité" il y a peu de chances de trouver une dissonance avec la doxa. Ainsi, l'internationale médiatique fait campagne contre des États souverains comme l'Équateur, le Venezuela ou l'Argentine parce qu'ils font ce que toute démocratie doit faire : équilibrer la propriété des médias, desserrer l'étau du monopole privé en permettant aux secteurs public et associatif d'exister à parts égales (3). Une évidence difficile à comprendre pour Cluzel ou Grandadam puisque leur survie dépend sans doute du fait qu'ils ne la "comprennent" pas.

Pour nous parler du récent Sommet des Amériques en tout "pluralisme" (5), Courrier International a choisi cinq sources :

1 – El Nuevo Herald (États-Unis, droite souvent extrême, en pointe contre la gauche latino, propriété de la McClatchy Company, groupe propriétaire de 31 autres publications)

2 – El Universal (Venezuela, droite, propriété de l'entreprise privée espagnole Torreangulo Arte Gráfico et de Industrias Gráficas Bohe).

3 – El País (Espagne, autre fer de lance des campagnes contre la gauche latino, propriété du groupe PRISA. Impliqué dans le coup d'État d'avril 2002 contre le président Chavez (4), ce groupe est actionnaire à 12% du Monde et propriétaire de dizaines de télévisions, radios, revues, journaux dans 22 pays d'Amérique Latine et d'Europe).

4 – Daniel Lansberg-Rodriguez, politologue étasunien connu pour sa critique du "totalitarisme constitutionnel" de la gauche latino-américaine.

5 – Foreign Policy (États-Unis, droite, propriété de Graham Holdings Company, conglomérat propriétaire de The Washington Post, Newsweek., Slate, Graham Media Group, chaînes de télévisions, entreprises privées de santé, etc..)

Aucun média de gauche. Aucun média public. Aucun média associatif. Aucun gouvernement progressiste. Aucun des mouvements sociaux organisateurs du Sommet des Peuples qui ont travaillé parallèlement au Sommet des chefs d'État, sur des thèmes aussi « anodins » que la lutte pour l'emploi, le travail et un salaire digne, la sécurité sociale, les retraites, les négociations collectives, la syndicalisation, le droit de grève, la santé au travail, les droits économiques et sociaux, le respect des migrants et des afro-descendants, l'éradication du travail des enfants et de l'esclavage, l'égalité de genre, et dont les porte-paroles étaient pourtant accessibles à tout instant.

Le "pluralisme" de Courrier International sur ce Sommet des Amériques, ce sont les médias conservateurs, privés, de préférence étasuniens.

L'article qui en résulte (5), c'est un peu le "plan média" de Washington : il fallait tout miser sur la photo de la poignée de main Obama-Castro pour redonner un look actif à la fin de mandat plutôt frustrante de l'occupant de la Maison Blanche. En réalité, ce n'est pas grâce à Barack Obama que Cuba était présent pour la première fois depuis 1962 à un sommet de l'OEA mais sous la pression constante, unitaire, des gouvernements latino-américains. Dans son intervention, Cristina Fernández a rappelé : « Cuba est aujourd'hui parmi nous parce qu'il a lutté pendant 60 ans avec une dignité sans précédents ». Obama, lui, n'avait rien apporté de neuf : dans les "mois qui viennent" il devrait en principe étudier la levée de l'embargo toujours en vigueur et fermer Guantanamo, base militaire et centre de tortures installée sur le territoire cubain.

Face au rejet unitaire par la CELAC, l'UNASUR, l'ALBA, PetroCaribe, le Groupe des 77 + la Chine et le Mouvement des Non-Alignés du décret traitant le Venezuela de "menace pour la sécurité des États-Unis", Obama avait tenté in extremis de limiter les dégâts en divisant les latino-américains. La veille du Sommet, il découvrait que tout compte fait, "le Venezuela n'est pas une menace".

Mais les latino-américains pensent aussi. Pendant le Sommet, Barack Obama a dû écouter la dénonciation unanime de la violation du droit international que représente son décret. Il finira par abandonner l'assemblée plénière avant que Cristina Fernández n'intervienne : « La première chose que j'ai faite en apprenant l'existence de ce décret, ce fut de rire. Une menace ? C'est incroyable. C'est ridicule. Le général Perón disait qu'on revient de tout, sauf du ridicule ».

Dès l'extinction des feux médiatiques, la sous-secrétaire d'État Roberta Jacobson a rappelé que Washington ne reviendra pas sur le décret contre le Venezuela. Démentant les propos d'Obama sur la fin des ingérences, le Pentagone renforce sa présence en Colombie, au Honduras et au Pérou, déploie la IVème flotte, multiplie les opérations secrètes et l'espionnage des télécommunications.

Mais puisqu'il faut à tout prix "sauver le soldat Obama", Courrier International martèle la vulgate : les militaires et civils arrêtés au Venezuela parce qu'ils préparaient un coup d'État l'ont été pour leurs "opinions". Nul doute que si Salvador Allende et d'autres présidents élus démocratiquement avaient réussi à empêcher les coups d'État planifiés par Washington en faisant arrêter les Pinochet et consorts, Courrier International aurait lancé une campagne pour la libération de ces "prisonniers politiques". (6)

Bref, oublions cet hebdomadaire qui n'a de valeur que comme témoin d'une nord-américanisation médiatique en France, et revenons au réel latino-américain, plus que copieux.

UN MOUVEMENT IRRÉVERSIBLE

Le véritable événement du Sommet des Amériques 2015, ce n'est bien sûr pas une photo, fût-elle celle d'Obama-et-Castro. C'est l'irréversibilité du mouvement de fond entamé en 2001 sous l'impulsion de Chavez, Kirchner et Lula, lorsque fut enterré le Traité de Libre Commerce que voulaient imposer les États-Unis, le Mexique et le Canada. »Qu'il est loin ce décembre 1994, note la journaliste argentine Telma Luzzani, quand Bill Clinton annonçait que les pays du continent américain devraient tous faire partie de l'ALCA, un seul marché sans barrières ! » (7).

21 ans plus tard, une CELAC indépendante remplace une OEA sous influence de Washington; l'UNASUR demande aux États-Unis de retirer ses bases militaires (8); l'Amérique Latine signe d'importants accords de coopération avec la Chine et les BRICS; la Banque du Sud est sur le point d'être inaugurée. Pour le politologue argentin Juan Manuel Karg, le fait que les États-Unis et le Canada refusent de signer le document approuvé à l'unanimité par les 33 chanceliers d'Amérique Latine et des Caraïbes souligne cette distance croissante entre Nord isolé et Sud unifié de l'Amérique (9).

Même la tentative d'Obama d'affaiblir Petro Caribe en profitant de la baisse des cours du pétrole n'a pas fonctionné : c'est d'une voix pratiquement unanime que les États des Caraïbes ont salué les bienfaits économiques et sociaux du programme de solidarité énergétique lancé en 2005 par Hugo Chavez. La propagande peut-elle arrêter l'Histoire ? C'est ce que croit encore Paulo Paranagua qui avait promis aux lecteurs du "Monde" qu'"Obama arrivait en position de force face à une Amérique Latine divisée" (sic). La même obsession du contrepied lui avait fait écrire à la mort de Hugo Chavez que "celui-ci avait nui à l'unité latino-américaine" au moment précis où l'ensemble des gouvernements, y compris de droite, ainsi que des organismes d'intégration et des mouvements sociaux du continent saluaient "l'œuvre du principal artisan de l'unité latino-américaine"…(10)

UNE DIMENSION POPULAIRE INVISIBLE POUR LES MÉDIAS

Il y a eu, aussi, cet immense contraste dont aucun média occidental n'a rendu compte : d'un côté la dialectique entre peuples et leaders progressistes d'Amérique Latine; de l'autre, la solitude des pouvoirs du Nord. Pendant qu'Eduardo Galeano accomplissait son dernier geste public en signant l'appel à abroger le décret d'Obama, à Caracas Evo Morales le signait aux côtés de Nicolas Maduro, face à des milliers de vénézuéliens.

Dès son arrivée à Panama, le président bolivarien est allé à la rencontre d'autres invisibles des médias: les familles des milliers de victimes massacrées par les soldats étasuniens lors de l'invasion de Panama le 20 décembre 1989. Dans le quartier martyr de El Chorrillo, Maduro a reçu du « même peuple » qu'à Caracas 2000 signatures de plus contre le décret Obama et une lettre des familles des victimes de l'invasion, qu'il a remise au président Obama.

Au Sommet des Peuples organisé en parallèle à l'officiel, Maduro, Morales et Correa ont poursuivi leur dialogue avec les mouvements sociaux. "L'important n'est pas de voter tous les cinq ans, mais d'être tous les acteurs actifs des décisions politiques" a rappelé le président vénézuélien. Pendant ce temps, dans un couloir du Sommet des États, le président mexicain, qui mène dans son pays – avec l'appui en armement des États-Unis – une destruction systématique des mouvements sociaux (dont le massacre de Ayotzinapa n'est que la pointe émergée) s'offrait un selfie avec l'empereur de la transnationale Facebook.

L'EQUATEUR

Le président de l'Équateur, Rafael Correa, a été le premier à s'exprimer avec force, exigeant l'abrogation du décret Obama : « le décret pris par le président Obama contre le Venezuela, viole de manière flagrante le droit international, et plus précisément, la teneur de l'article 3 de la Charte de l'OEA. En réponse, les pays de la région ont massivement rejeté ce décret et ont également demandé son abrogation. Désormais, nos peuples n'acceptent plus les mises sous tutelle, les ingérences et les interventions dans leurs affaires intérieures ». Rappelant les morts du quartier El Chorrillo (1989) lors de l'intervention des USA destinée à chasser du pouvoir le dictateur Manuel Noriega – qu'ils avaient dans un premier temps imposé – Rafael Correa a relevé que « la mémoire collective des peuples de ce continent est saturée des abus et des ingérences».

A suivre

20:55 Transformers 2 : la revanche



Deux ans se sont écoulés depuis que Sam Witwicky a réussi à éviter la guerre entre deux clans de robots extraterrestres. Sam a retrouvé les préoccupations de son âge et va entrer à l'université. Mais il est sujet à des rêves récurrents et son esprit est envahi de symboles cryptés. Au gouvernement, le conseiller à la Sécurité, Theodore Galloway, cherche à prendre le pouvoir, convaincu que tout danger est écarté.

21:00 Sport : L'équipe du dimanche



Le rideau vient tomber sur la saison 2014-2015 de Ligue 1 avec la 38e et dernière journée. Dans ce magazine, les journalistes proposent de s'immerger dans les coulisses du dernier acte du championnat en suivant notamment les champions de France dans les vestiaires, au moment de la remise du trophée ou encore en compagnie des supporters dans les travées du stade. L'occasion également de saisir le suspense insoutenable vécu par les clubs qui jouaient leur survie parmi l'élite. Les envoyés spéciaux captent aussi les instants émouvants vécus par les joueurs qui arrêtent leur carrière professionnelle ou encore ceux qui la poursuivent sous d'autres cieux.

20:55 Zone interdite : Régimes : la véri...



Chaque année, à l'approche de l'été, de nouveaux régimes font la une des magazines. Que valent ces méthodes ? Sont-elles sans danger ? Marie-Laure, Steve, Elhame et Stéphanie ont opté pour des approches différentes. Pendant un an, leur chasse aux kilos a été suivie par Jean-Michel Lecerf, nutritionniste et endocrinologue. Puis direction les Etats-Unis où certaines méthodes extrêmes ont le vent en poupe. Pour brûler les calories, certains optent pour les «Bootcamps», des sessions sportives animées par des anciens marines. Le «k-diet», qui consiste à ...

20:55 Cowboys & envahisseurs



En 1873, en Arizona, Jake Lonergan reprend connaissance en plein désert. L'homme, qui a un étrange bracelet autour du poignet, ne se souvient de rien. Dans une rue d'Absolution, il neutralise un certain Percy qui terrorise la population. Le père de ce dernier n'est autre que Woodrow Dolarhyde, riche et puissant éleveur de la région. Bientôt, la ville est attaquée par de mystérieux vaisseaux spatiaux.

20:50 Inspecteur Barnaby : Le principe d'inc...



Jeremy Harper, membre d'un club d'astronomes amateurs, est retrouvé mort sur un site où il était venu observer une éclipse avec d'autres passionnés. L'enquête révèle que Harper a eu le crâne fracassé par une pierre lunaire. Tandis que l'inspecteur Barnaby poursuit ses investigations pour tenter d'élucider ce meurtre, Mags Dormer, une astrologue et voyante locale, prédit une série de catastrophes.

21:00 On n'est pas couché



Différentes personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se succèdent sur le plateau pour évoquer leur actualité. Après le « Flop 10 » de la semaine qui pointe ceux qui ont défrayé la chronique, les célébrités invitées se prêtent au jeu des questions - souvent incisives - de Laurent Ruquier, de Léa Salamé et d'Aymeric Caron qui pimentent les discussions sans langue de bois.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:26	16:17	19:42	21:20
CONSTANTINE	03:25	12:31	16:20	19:46	21:22
ALGER	03:37	12:45	16:36	20:01	21:38
OUARGLA	03:51	12:36	16:17	19:40	21:08
CHLEF	03:48	12:52	16:41	20:06	21:42
MOSTAGANEM	03:55	12:57	16:46	20:10	21:45
ORAN	03:58	13:00	16:48	20:13	21:48

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5179 - DIAMANCHE 5 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	22°	13°
Oran	21°	15°
Constantine	23°	9°
Ouargla	37°	22°

LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS EN ALGÉRIE EST BIEN LÀ

Le ministère joue avec la santé des Algériens



La pénurie de plusieurs médicaments est bien là, persistante et réelle. Malgré les dénégations du ministre de la Santé, Boudiaf, plusieurs médicaments sont introuvables dans les officines de l'Etat et les pharmacies privées. 310 produits sont en rupture de stock depuis le mois de janvier dernier, selon la liste établie par le Syndicat national algérien des pharmaciens (SNAPO).

Des médicaments comme le Lévothyrox (ou levothyroxine) pour le traitement du goître restent introuvables dans les différentes pharmacies. Le Zyloric 300, le vaccin antiallergique Alustal, le Zanitra, le Maxilase (comprimé), le Gaviscon et la pilule Meliane ne sont pas disponibles, selon des pharmaciens. La pommade Mycocide, destinée au traitement des maladies de la peau, l'Extensiline indiquée en cas d'infections dues aux germes définis comme sensibles, le sirop Histagon (traitement des manifestations allergiques) sont également introuvables. A cela s'ajoutent le Sintyrom 4 mg, un anticoagulant destiné aux malades cardiaques opérés et l'insuline en forme rapide. Une bonne partie des médicaments qui permettent de traiter les maladies chroniques, comme les problèmes cardiaques, sont depuis quelques semaines en rupture de stock. Pour couper court aux articles de presse qui insistent sur cette pénurie, le ministère de la Santé a envoyé au charbon le DG de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M'hamed Ayad, qui a tenté vainement de démentir toute pénurie de médicaments. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III, le DG de la PCH a affirmé que la disponibilité des produits médicamenteux «est pleinement assurée, mis à part quelques perturbations mineures». Peine perdue pour ce dirigeant d'entreprise puisque la pénurie est bien la à cause d'un manque de renouvellement des stocks existants. En effet, les programmes d'importations de certains médicaments ont été libérés en mars dernier au lieu du mois de septembre 2014. Un retard qui n'est pas sans conséquence sur la disponibilité des médicaments. Le ministère de tutelle qui, habituellement donne son aval vers le mois de septembre, au plus tard vers le mois de novembre, a libéré certains programmes d'importation le mois de mars dernier. Les laboratoires pharmaceutiques utilisaient leur stock depuis janvier dernier. La lenteur dans la signature des programmes d'importations a eu un effet négatif sur la disponibilité des médicaments, notamment ceux destinés aux malades chroniques. Les malades algériens les plus nantis sont aujourd'hui bien obligés de s'approvisionner en médicaments de France. La situation pourrait encore durer plusieurs mois et ce sont les malades algériens qui vont continuer d'être pénalisés.

Hocine Adryen

L'AMBASSADRICE DE HONGRIE PRÉSENTE SA FEUILLE DE ROUTE

Un nouveau souffle pour la coopération algéro-hongroise

La nouvelle ambassadrice de Hongrie en Algérie, Helga Pritz, a présenté à la presse sa feuille de route pour le développement et le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. Elle affirme également la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec l'Algérie.

L'ambassadrice a rappelé les liens historiques qui existent entre l'Algérie et la Hongrie, dès l'indépendance de l'Algérie où durant les années 1960 plus de 5 000 Hongrois travaillaient en Algérie dans différents domaines, notamment l'agriculture et le bâtiment en tant que coopérants techniques. Elle souligne également que la Hongrie a été parmi les rares pays européens qui ont décidé de ne pas fermer leur ambassade durant la décennie noire en Algérie, ce qui démontre les liens forts entre les deux pays. Elle explique par ailleurs que l'Algérie est le pays avec lequel la Hongrie a le plus de relations en Afrique du Nord.



Selon Mme Pritz, qui a fait déjà un premier passage à l'ambassade d'Alger durant les années 2000, les deux pays comptent aujourd'hui renouer avec le partenariat gagnant-gagnant et avec la coopération bilatérale dans plusieurs domaines. «D'importantes opportunités de partenariat existent entre l'Algérie et la Hongrie dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture et l'agroalimentaire, et le traitement des eaux», a souligné l'ambassadrice. La visite du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères l'an dernier a été également un signe fort du rapprochement entre les deux pays. La Hongrie compte proposer son expérience et son savoir-faire dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ou l'assainissement des eaux, essentiellement par le transfert de technologie. A cet effet, une commission mixte va se réunir le mois de septembre prochain à Budapest avec plusieurs hommes d'affaires hongrois qui veulent investir dans le transfert de la technologie en Algérie, notamment dans le domaine agricole.

Pour ce qui est des échanges commerciaux entre les deux pays, ils ont augmenté d'une façon fulgurante après une stagnation pendant plusieurs années. Les échanges ont atteint 260 millions de dollars l'an dernier.

La nouvelle ambassadrice a également abordé le sujet de la réouverture de la ligne aérienne entre Alger et Budapest. La question a été discutée l'an dernier par l'ancien ministre des Transports, Amar Ghoul, et le secrétaire d'Etat hongrois lors de sa visite à Alger. Pour Mme Pritz, la réouverture de la ligne aérienne est l'un des objectifs majeurs de son ambassade car cela va aider considérablement l'investissement et les échanges entre les deux pays, ainsi que la promotion du tourisme dans les deux sens. Elle explique également que la Hongrie peut aussi constituer une porte pour l'Europe de l'Est pour Air Algérie ; des négociations avec le P-DG d'Air Algérie vont avoir lieu et un groupe de travail sera mis en place pour examiner les mesures de mise en service de cette ligne.

Nassim Mecheri



MOBILIS À LA 11E ÉDITION DU SALON SIEE POLLUTEC ALGÉRIE

Mobilis annonce sa participation au 11e Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau « SIEE Pollutec Algérie », qui se tient du 24 au 27 Mai 2015 au centre des conventions à Oran.

Avec le fort soutien du ministère des Ressources en eau, SIEE Pollutec Algérie s'est imposé comme un rendez-vous annuel incontournable pour les professionnels et décideurs du secteur de l'eau en Algérie.

L'occasion pour les 8 500 visiteurs et les 300 exposants, de découvrir et d'étaler les dernières solutions et innovations en matière de technique, de production, de distribution et d'assainissement de l'eau potable.

Mobilis, acteur incontournable dans le paysage des TIC en Algérie, présentera ses dernières offres et solutions avec des démonstrations, destinées aussi bien aux entreprises qu'aux visiteurs.

A travers ce Salon, Mobilis confirme son engagement à accompagner les entreprises activant dans tous les secteurs, avec efficience, tout en restant très proche de ses partenaires, avec des offres et des solutions innovantes et adaptées, qui répondent aux attentes et aux besoins grandissants de ses clients.

TLEMCEN

Saisie de 785 kg de kif traité provenant du Maroc

PAS MOINS de 785 kilos de kif traité provenant du Maroc ont été saisis par la brigade mobile des douanes algériennes Akid Abbès (Maghnia), a rapporté hier l'APS auprès de la direction régionale des Douanes algériennes de Tlemcen. Cette prise a été effectuée dans la nuit du jeudi à vendredi, dans la région de Hammam Chigueur. La marchandise prohibée, emballée dans 27 sacs, a été découverte à bord d'un fourgon, suite à une embuscade tendue par les éléments de la brigade mobile. Quant au chauffeur, il a profité de l'obscurité pour s'enfuir, souligne la même source.

R. A.